Les Enjeux Eco

Quotidien national de l'économie

Mardi 30 décembre 2025 - Prix : 20 DA - http:www.lesenjeuxeco.dz ■ N°799 ■

PLAN NATIONAL CANCER 2015–2019

Les constats de la Cour des comptes

P 16

AVEC UN DÉLAI DE RÉALISATION DE 22 MOIS

Trois nouvelles stations de dessalement lancées

Dans le cadre de la mise en œuvre des directives du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer la sécurité hydrique nationale et à garantir un approvisionnement régulier en eau potable, le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, a présidé hier la cérémonie de signature des contrats de construction de trois nouvelles stations de dessalement. P 3

AFIN DE RÉPONDRE AUX BESOINS DU MARCHÉ NATIONAL

L'État importe des quantités supplémentaires de maïs

Le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a annoncé l'importation de quantités supplémentaires de maïs afin de répondre à la forte demande sur le marché national. Cette décision, précise le ministère dans un communiqué, a été prise suite au constat d'un déficit dans l'approvisionnement du marché en maïs et à l'issue de la rencontre ayant réuni le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche avec les représentants de la filière avicole. P 2

FRUIT D'UN PARTENARIAT ENTRE SAIDAL ET NOVO NORDISK

Les premières insulines en stylo de dernière génération mises sur le marché

Le Groupe Saidal et Nono Nordisk ont annoncé, hier, la mise sur le marché algérien des premières insulines en stylo de dernière génération, en l'occurrence Tresiba, issues d'un partenariat stratégique avec le laboratoire Novo Nordisk. P 3

PARCS TECHNOLOGIQUES ET NUMÉRISATION

L'ANPT face à l'épreuve de la concrétisation

Conçus comme « le creuset du développement des technologies de l'information et de la communication », les parcs technologiques devaient constituer un pilier de la transition numérique et de l'économie du savoir en Algérie, favorisant un écosystème d'innovation fondé sur l'entrepreneuriat, la recherche appliquée et le transfert de compétences. P 5

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

15 dossiers transmis à la justice et deux à la Cour des comptes P 3

AAPI

1 237 projets achevés, dont 871 déjà en exploitation P 5

PROTECTION DES DONNÉES DE SANTÉ

Une priorité stratégique pour l'Etat P 4

AIR ALGÉRIE

Réductions sur les vols durant le mois de Ramadhan

La compagnie aérienne Air Algérie a annoncé, hier, dans un communiqué, le lancement d'une offre promotionnelle spéciale sur les billets des vols programmés durant le mois de Ramadhan.
Cette offre prévoit des réductions pouvant atteindre 50 % sur les tarifs des billets en classe économique, dont la période de vente est fixée du 29 décembre 2025 au 31 janvier 2026, pour des voyages programmés entre le 18 février et le 22 mars 2026, selon la même source.

AFIN DE RÉPONDRE AUX BESOINS DU MARCHÉ NATIONAL

L'État importe des quantités supplémentaires de maïs

Le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a annoncé l'importation de quantités supplémentaires de maïs afin de répondre à la forte demande sur le marché national.

Par Selma R

Cette décision, précise le ministère dans un communiqué, a été prise suite au constat d'un déficit dans l'approvisionnement du marché en maïs et à l'issue de la rencontre ayant réuni le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche avec les représentants de la filière avicole. À cet effet, « toutes les mesures nécessaires ont été prises pour l'importation, le stockage et la distribution du maïs entrant dans la production des aliments pour animaux. L'objectif est d'assurer un approvisionnement régulier et continu du marché national, garantissant la disponibilité de cette matière et la stabilité du marché », ajoute le communiqué.
Le département de Youcef Cherfa a indiqué que l'Office national des aliments de bétail et de l'aviculture (ONAB SPA) procédera à l'importation de 1 150 000 tonnes de maïs durant la période allant du 28 décembre 2025 à février 2026.
Ces quantités seront importées selon le programme suivant : réception d'environ 250 000 tonnes de maïs entre le 28 décembre 2025 et le 1er janvier 2026, via les ports d'Oran, d'Alger, de Skikda et de Béjaïa ; réception de 500 000 tonnes supplémentaires au cours du mois de janvier 2026 ; et enfin, réception d'un complément de 400 000 tonnes durant le mois de février 2026.
Sur la base des quantités déjà importées, de celles en cours d'acheminement et de celles programmées, le ministère de l'Agriculture rassure l'ensemble des professionnels, notamment les acteurs de la filière avicole, quant à la disponibilité du maïs sur le marché national en quantités suffisantes. Compte tenu de la récurrence de cette situation chaque année, il a également été décidé de constituer un stock de réserve de maïs afin d'éviter toute fluctuation future de l'approvisionnement.
Le ministère appelle l'ensemble des acteurs de la filière à adopter des pratiques d'approvisionnement régulières et à faire preuve de responsabilité collective afin de préserver l'équilibre du marché. Il a réaffirmé, par ailleurs, la mobilisation de tous les moyens nécessaires pour assurer un suivi permanent de l'approvisionnement du marché en maïs, en vue de répondre aux besoins du marché national en cette matière première, qui représente 80 pour cent des aliments destinés à la filière avicole.

RECHERCHE ET INNOVATION

Les institutions scientifiques de plus en plus intégrées à la dynamique économique

Par S R.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a présidé, hier, au siège du ministère, l'ouverture des travaux de la Conférence nationale des institutions à caractère scientifique et technologique.
Cette rencontre s'est tenue en présence de représentants du ministère de la Défense nationale ainsi que de plusieurs secteurs ministériels, témoignant de l'importance accordée à la recherche scientifique dans le processus de développement économique national.
Lors de cette conférence, le ministre a mis en avant les avancées enregistrées dans l'intégration des institutions de recherche au tissu économique et productif. À ce titre, 80 partenariats exécutifs ont été conclus entre des structures de recherche et des acteurs économiques, reposant sur des projets innovants à fort potentiel de valorisation.
Dans le même contexte, 539 résultats de recherche ont été suivis et inscrits au registre national de la valorisation. Parmi ces résultats, 127 ont donné lieu à des produits techniques et de services, traduisant la capacité des établissements scientifiques à transformer les résultats de la recherche en solutions concrètes répondant aux besoins du marché.
Le renforcement du partenariat avec le secteur économique a également constitué l'un des axes majeurs de cette rencontre. À cet effet, 77 équipes de recherche mixtes permanentes ont été mises en place, associant chercheurs universitaires et opérateurs économiques, dans une démarche visant à rapprocher davantage la recherche scientifique du monde de l'entreprise.
Par ailleurs, les incubateurs d'entreprises de recherche ont permis d'attirer des investissements estimés à 2,8 milliards de dinars, illustrant l'intérêt croissant pour les projets innovants issus des établissements scientifiques et technologiques.
À travers ces indicateurs, le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique confirme son engagement à faire de la recherche un levier essentiel de création de valeur, d'innovation et de diversification de l'économie nationale, en adéquation avec les orientations stratégiques des pouvoirs publics en matière de développement durable et de souveraineté technologique.

VERSEMENT DES RECETTES EN ESPÈCES

Le SALAM saisit la Banque d'Algérie

Par Z R.

Le Syndicat algérien des laboratoires d'analyses médicales (SALAM) a officiellement saisi le Directeur général de la Banque d'Algérie afin d'alerter sur les difficultés sérieuses rencontrées par les laboratoires d'analyses médicales lors du versement en espèces de leurs recettes professionnelles auprès des établissements bancaires.
Dans une correspondance datée du 24 décembre 2025, le syndicat dénonce les refus et retards injustifiés opposés à plusieurs biologistes depuis l'entrée en vigueur récente d'une note bancaire exigeant la justification de l'origine des fonds déposés en espèces. Selon le SALAM, ces mesures sont appliquées de manière «rigide », voire «hétérogèn », alors même que les recettes concernées proviennent exclusivement d'une activité médicale réglementée, légale et parfaitement traçable.
Le syndicat rappelle, à ce titre, que les recettes des laboratoires d'analyses médicales résultent d'actes de biologie réalisés sur prescription médicale, dans un cadre strictement encadré par la réglementation en vigueur. Ces recettes sont, précise-t-il, régulièrement déclarées aux services fiscaux, inscrites dans une comptabilité conforme et soumises aux contrôles des autorités compétentes. Le SALAM souligne également que les laboratoires d'analyses médicales jouent un rôle central dans la continuité du service public de santé. Leur fonctionnement, avertit-il, ne saurait être entravé par des procédures bancaires inadaptées aux spécificités du secteur.
Selon le syndicat, l'application rigide de ces exigences par certaines banques engendre une perturbation grave de la gestion financière des laboratoires, avec des répercussions directes sur la continuité des prestations diagnostiques, le paiement des salaires et des fournisseurs, ainsi que, in fine, la prise en charge des patients.
Face à cette situation, le SALAM appelle la Banque d'Algérie à intervenir en urgence afin de clarifier les modalités d'application de la note concernée pour les professions de santé réglementées, en particulier les laboratoires d'analyses médicales. Il demande également de mettre fin aux exigences jugées excessives ou non fondées en matière de justification de l'origine des recettes en espèces, et de garantir un traitement uniforme, proportionné et conforme au cadre légal par l'ensemble des établissements bancaires.
Tout en réaffirmant son attachement aux objectifs de régulation financière, le syndicat se dit disposé à collaborer avec les services de la Banque d'Algérie dans un esprit de concertation et de responsabilité, afin de préserver la mission sanitaire essentielle assurée par les laboratoires d'analyses médicales.

Quotidien economique
Les Enjeux Éco
Edité par la SARL Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub Abdelaziz

Directeur de publication
Radji Zahir

Siège social
Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005 001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre: les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

AVEC UN DÉLAI DE RÉALISATION DE 22 MOIS

Trois nouvelles stations de dessalement lancées

Dans le cadre de la mise en œuvre des directives du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer la sécurité hydrique nationale et à garantir un approvisionnement régulier en eau potable, le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, a présidé hier la cérémonie de signature des contrats de construction de trois nouvelles stations de dessalement.

Par Sirine R.

Ces installations seront implantées dans les wilayas de Tlemcen, Chlef et Mostaganem, afin de répondre aux besoins croissants en eau potable et de soutenir le développement économique et social des régions concernées ainsi que des zones limitrophes sur une profondeur de 150 km.

La cérémonie s'est déroulée au siège de la Direction générale du groupe Sonatrach, en présence du ministre des Ressources en eau, Tahar Derbal, du PDG de Sonatrach, Noureddine Daoudi, du PDG de la Société algérienne de dessalement d'eau de mer (ADC), Lahcen Bada, du DG de l'Algérienne des eaux (ADE), ainsi que des dirigeants des principales entreprises nationales impliquées dans ces projets et de plusieurs cadres supérieurs. Un protocole d'accord a également été signé entre l'ADC et l'ADE pour la fourniture et la gestion de l'eau dessalée.

Ces projets s'inscrivent dans le cadre du premier volet du deuxième programme national complémentaire pour le dessalement de l'eau de mer, lancé par le Président de la République. Ils prévoient la réalisation de six grandes stations de dessalement, chacune d'une capacité de 300 000 m³/jour, portant la capacité nationale totale à 5,6 millions de m³/jour à l'horizon 2030. Les stations concernées par les contrats signés sont celles d'Aïn Ajeroud à Marsa Ben M'Hidi (Tlemcen), Dahra à El Marsa (Chlef) et Sidi Ladjal à El Khadra (Mostaganem). Elles seront réalisées dans un délai de 22 mois.

Ces projets viennent compléter les cinq grandes stations mises en service en 2025, à savoir celles d'El Tarf (Koudiet Ed-draouche), Béjaïa (Toudja), Boumerdès (Cap Djinet), Tipasa (Fouka) et Oran (Cap Blanc). Ces infrastructures ont permis de sécuriser l'approvisionnement en eau potable dans plusieurs wilayas du Nord et de réduire la pression sur les ressources en eau douce, notamment les barrages et nappes phréatiques, renforçant ainsi la résilience du pays face au stress hydrique.

Conformément au modèle EPC (Engineering, Procurement, Construction), la construction des nouvelles stations sera confiée à des entreprises nationales : Cosider Tubes pour Tlemcen, l'Entreprise nationale des grands travaux pétroliers pour Chlef et l'Entreprise algérienne de réalisation de projets industriels pour Mostaganem. Outre l'augmentation de la capacité nationale de dessalement, ces projets contribueront à améliorer la qualité du service public, à créer des emplois directs et indirects et à développer les compétences nationales dans le domaine du dessalement. Ils s'inscrivent dans une vision globale de sécurisation durable des ressources en eau, en parallèle des efforts continus pour la modernisation des barrages, le renforcement des réseaux de distribution et l'optimisation de la gestion des ressources hydriques.

Le ministère des Hydrocarbures et des Mines a rappelé dans son communiqué que « ces projets structurants traduisent la volonté de l'État de consolider la sécurité hydrique, de promouvoir la production nationale et de garantir un service public de qualité, tout en contribuant au développement des compétences locales et à la résilience face aux changements climatiques ».

Sonatrach a souligné, pour sa part, que ces nouveaux projets contribueront également à la création d'un nombre significatif d'emplois directs et indirects et au développement des compétences nationales dans le domaine du dessalement, en cohérence avec la vision nationale pour un développement durable.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

15 dossiers transmis à la justice et deux à la Cour des comptes

Par R E.

La Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC) a indiqué, lundi dans un communiqué, avoir transmis quinze (15) dossiers à la justice et deux (2) à la Cour des comptes, sur un total de 18 dossiers susceptibles de contenir des faits de corruption.

"En application des dispositions de l'article 31 de la loi 22-08 fixant l'organisation, la composition et les attributions de la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, le Conseil de la Haute Autorité a tenu, dimanche, sa 4e session ordinaire, présidée par Mme Salima Mousserati, en présence de ses membres", précise la même source.

Au cours de la réunion, et conformément aux dispositions de l'article 29 de la loi susmentionnée, "les dossiers susceptibles de comporter des faits de corruption ont été examinés. Dix-huit (18) dossiers ont été examinés, dont 15 ont été transmis aux procureurs généraux territorialement compétents, et deux à la Cour des comptes".

Conformément aux mêmes dispositions, le Conseil a également adopté, au cours de cette réunion, le bilan des activités de la HATPLC au titre l'année 2025, ainsi que le plan d'action pour l'année 2026, outre l'examen de l'exécution du budget annuel de l'exercice 2025, et l'adoption du projet de budget au titre de l'année 2026.

Dans le cadre du renforcement de la prévention et de la lutte contre la corruption, ainsi que le développement de la coopération avec les instances et organisations internationales, des projets de coopération et d'accords avec plusieurs organismes homologues de pays frères ont également été examinés. Ces projets ont été abordés lors des travaux de la 11e session de la Conférence des Etats Parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption (CNUCC) tenue à Doha (Qatar), selon le communiqué.

FRUIT D'UN PARTENARIAT ENTRE SAIDAL ET NOVO NORDISK

Les premières insulines en stylo de dernière génération mises sur le marché

Par S R.

Le Groupe Saidal et Nono Nordisk ont annoncé, hier, la mise sur le marché algérien des premières insulines en stylo de dernière génération, en l'occurrence Tresiba, issues d'un partenariat stratégique avec le laboratoire Novo Nordisk.

La cérémonie de lancement s'est déroulée au siège de Novo Nordisk à Boufarik (wilaya de Blida), en présence de Madame Nabila Benygzer, née Ouaret, Présidente-directrice générale du Groupe Saidal, de Monsieur Hamza Benharkat, Directeur général de Novo Nordisk Algérie, ainsi que de cadres dirigeants des deux groupes et des représentants des autorités nationales et locales.

Face à l'importance du diabète en tant qu'enjeu majeur de santé publique, Saidal et Novo Nordisk ont travaillé en étroite collaboration pour accélérer la réalisation de ce projet. Les discussions ont débuté en septembre, suivies de la signature du protocole d'accord et du contrat en octobre, aboutissant aujourd'hui à la disponibilité effective du produit sur le marché national.

Le processus de production en full process a d'ores et déjà été engagé au niveau du site de Constantine, avec pour objectif la nationalisation du produit à court terme. L'accord prévoit également l'intégration progressive de solutions thérapeutiques innovantes développées par Novo Nordisk, garantissant aux patients algériens un accès à des traitements de pointe.

Cette initiative constitue une avancée majeure dans l'amélioration de la prise en charge des patients diabétiques et s'inscrit dans la stratégie de renforcement de la production nationale et de consolidation de la sécurité sanitaire du pays, conformément aux orientations du Président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune.

CRÉATION D'UN CENTRE INTÉGRÉ DE RECHERCHE SUR LES VIRUS ET D'UNE USINE DE VACCINS

Installation d'un groupe de travail multisectoriel

Synthèse S R.

Dans le cadre du renforcement de la souveraineté sanitaire et du développement des capacités nationales en recherche scientifique et production pharmaceutique, un groupe de travail national multisectoriel a été installé hier au ministère de la Santé. La cérémonie a été présidée par le professeur Mohamed Seddik Ait Messaoudene , ministre de la Santé, en présence du Dr Ouassim Kouidri, ministre de l'Industrie pharmaceutique.

Composé de 22 membres, ce groupe réunit des experts et représentants des secteurs de la Défense nationale, de la Santé, de l'Industrie pharmaceutique, de l'Industrie, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, ainsi que de l'Agence nationale de sécurité sanitaire. Il est chargé du suivi d'un projet stratégique national visant à créer un centre intégré de recherche sur les virus et une usine nationale de production de vaccins. L'objectif affiché est de développer des capacités nationales avancées en recherche, développement et production, afin d'assurer l'autosuffisance en vaccins, de renforcer la durabilité des ressources sanitaires et de préparer le pays aux futures crises épidémiques. Ce projet devrait également renforcer la position de l'Algérie sur la scène scientifique et sanitaire, tant au niveau régional qu'international.

Dans son allocution, le ministre de la Santé a insisté sur la responsabilité nationale de ce groupe, qui doit combiner professionnalisme, rigueur et respect des standards scientifiques internationaux. « La mission de ce groupe ne se limite pas au suivi du projet, elle inclut également l'élaboration d'une stratégie scientifique globale », a-t-il souligné, précisant que le projet implique l'évaluation des ressources et la coordination des efforts entre les différents secteurs conformément à la politique sanitaire nationale. Le ministre a également mis en avant l'importance du travail intersectoriel comme levier pour le progrès scientifique et la production durable, contribuant ainsi à l'économie nationale et à la sécurité sanitaire. Il a appelé les membres du groupe à faire preuve d'esprit d'équipe et de responsabilité pour transformer ce projet en une référence nationale et internationale dans le domaine de la recherche et de la production de vaccins.

Pour sa part, le Dr Ouassim Koudri a qualifié ce projet de stratégique, visant à renforcer le système de santé, anticiper les risques épidémiques et développer une expertise nationale de haut niveau. Il a rappelé que le succès du projet repose sur l'unification des efforts nationaux, la mobilisation des compétences et le respect strict des délais et des normes de qualité. Ce lancement marque une étape importante dans la politique de souveraineté sanitaire de l'Algérie et dans son ambition de devenir un acteur de référence en recherche virologique et production de vaccins.

ALGER

Projet de réalisation de la terrasse du Parc de la Pêcherie

Le ministre, wali de la wilaya d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi a effectué une visite d'inspection du projet de réalisation de la terrasse du Parc de la Pêcherie et de réaménagement de la Place des Martyrs, a indiqué dimanche un communiqué des services de la wilaya. Ce projet "vise à relier la place des Martyrs au Parc de la Pêcherie, où les travaux se poursuivent pour ouvrir tous ses espaces, après l'ouverture de la première partie au public, en passant par les voûtes et le centre commercial", précise le communiqué.
Lors de son inspection du projet, M. Rabehi s'est enquis, en présence du Président-directeur général (P-dg) du Groupe Cosider, de "l'état d'avancement des travaux de réalisation d'une terrasse surplombant le parc, et d'un parking d'une capacité de 400 véhicules". Il a écouté un exposé sur le projet de réaménagement de la Place des Martyrs qui s'étend sur "une superficie de 7.986 M2, avec la réalisation de passerelles surélevées vitrées au-dessus des vestiges archéologiques et l'installation de deux (2) ascenseurs électriques et d'escaliers mécaniques pour relier cet espace au Parc de la Pêcherie".
La présentation a également porté sur "des projets d'aménagement de divers espaces et promenades jusqu'au parking +Mustapha Bounetta+, où seront réalisés des lieux de loisirs et des restaurants sur la surface récupérée après la démolition des bâtisses et entrepôts qui s'y trouvaient et qui s'étendent de l'Amirauté vers le centre-ville d'Alger", conclut la même source.

PROTECTION DES DONNÉES DE SANTÉ

Une priorité stratégique pour l'Etat

Le ministre de la Santé, M. Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a indiqué, à Alger, que le dossier de la cybersécurité et de la protection des données de santé figure parmi les priorités stratégiques de l'Etat algérien.
Donnant le coup d'envoi de la Semaine nationale de la formation sur "La cybersécurité et la protection des données à caractère personnel dans le secteur de la santé", M. Ait Messaoudene a précisé que le dossier de la cybersécurité et de la protection des données de santé est au cœur des priorités stratégiques de l'Etat algérien, à la lumière de la transformation numérique que connaît le secteur de la santé, indique un communiqué du ministère.
Evoquant les défis posés par la transformation numérique, avec le recours accru aux systèmes d'information et aux plateformes numériques pour l'amélioration de la qualité des services de santé et de la prise en charge des patients, le ministre a insisté sur "la protection des données de santé à caractère personnel, en tant que données hautement sensibles liées aux droits et libertés fondamentales des individus".
Il a souligné, dans ce sens, que son département s'emploie, dans le cadre de la stratégie nationale de cybersécurité et des orientations des hautes autorités du pays, à "intégrer les dimensions sécuritaire et juridique dans l'ensemble des projets de numérisation", tout en "ancrant la culture de la protection des données au sein des établissements de santé, à travers la formation, la sensibilisation et le renforcement des capacités".
Concernant la Semaine nationale de la formation, organisée au niveau de l'Institut national de formation supérieure paramédicale (INFSPM), le ministre a précisé qu'elle tend à "renforcer la conformité à la législation nationale relative à la création et au fonctionnement des systèmes d'information en matière de santé" et à "consolider la coordination institutionnelle avec l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP)".

USAGE RATIONNEL DES ANTIBIOTIQUES

Une priorité pour la sécurité sanitaire nationale

Le directeur général de l'Institut national de santé publique (INSP), Pr Abderrezak Bouamra, a souligné, dimanche à Alger, que l'usage rationnel des antibiotiques constituait une priorité pour la sécurité sanitaire en Algérie.
S'exprimant à l'ouverture d'une session de formation sur "l'usage rationnel des antibiotiques", destinée aux médecins généralistes, chirurgiens et réanimateurs exerçant dans différentes structures de santé, Pr Bouamra a souligné l'importance majeure de cette question qui "représente une priorité pour la sécurité sanitaire en Algérie afin de préserver la santé des citoyens et la protection des générations futures".
Les études réalisées par l'INSP ces dernières années sur la consommation d'antibiotiques en Algérie ont démontré "le besoin urgent de renforcer la formation et la sensibilisation en la matière", a-t-il dit.
Ces journées de formation viennent traduire les résultats de ces études en programmes pratiques qui se poursuivront tout au long de l'année 2026, à travers la formation des professionnels de la santé et la mobilisation des différents acteurs au niveau des hôpitaux, cliniques et pharmacies, en plus des praticiens généralistes, pédiatres et chirurgiens, et ce, dans le cadre d'une approche globale et multidisciplinaire.
Dans cette optique, Pr Bouamra a affirmé que l'Institut "continuera de surveiller la consommation nationale d'antibiotiques à travers des enquêtes périodiques, tout en soumettant des recommandations scientifiques aux autorités sanitaires et aux professionnels, afin de garantir un usage optimal de ces médicaments vitaux".

SON NOUVEAU SERVICE DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Algérie Poste lance «Baridi PAY»

La nouvelle fonctionnalité, accessible via l'application « Baridi Mob », permet d'effectuer des transactions par QR Code.
Algérie Poste a officiellement lancé ce dimanche « Baridi PAY », un service de paiement électronique intégré à son application mobile « Baridi Mob ». Cette solution vise à simplifier les transactions financières quotidiennes des usagers.
Selon le communiqué de l'établissement public, ce nouveau service permet d'effectuer des paiements de manière fluide et sécurisée grâce à la technologie du QR Code. Le dispositif offre une exécution rapide des opérations tout en réduisant le recours aux espèces.

FÊTES DU NOUVEL AN 2026

La Protection civile appelle les citoyens à la vigilance

La Direction générale de la Protection civile (DGPC) a exhorté, lundi dans un communiqué, les citoyens à la plus grande vigilance et de prudence afin d'éviter les accidents domestiques et de la route lors de la célébration du nouvel an 2026.
Compte tenu de l'intensification des déplacements et des activités à travers les wilayas du pays, lors de la célébration du nouvel an 2026, les citoyens sont appelés "à faire preuve de sens de responsabilité et de vigilance afin d'éviter les accidents pouvant entrainer de lourdes pertes humaines et matérielles", relève la même source. La Protection civile rappelle que durant cette période, "une recrudescence des accidents de la circulation est enregistrée en raison de l'augmentation du nombre de déplacements, ainsi que des accidents domestiques, notamment les cas d'asphyxie et d'intoxication au monoxyde de carbone".
S'agissant des risques liés aux intempéries, la Protection civile recommande aux automobilistes de "respecter les mesures préventives en vérifiant, avant chaque départ, l'état du véhicule, la disponibilité des équipements de secours nécessaires et s'informer des conditions météorologiques ainsi que de l'état du réseau routier pour éviter les dangers potentiels". Il est également recommandé de "respecter le Code de la route, éviter les manœuvres dangereuses et l'excès de vitesse, tout en évitant de prendre le volant en cas de fatigue et de somnolence".

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	319,00	330,00	+3,45	1,35	-21,37	5,82	10,61	5000	1 650 000,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 400,00	NC	0,00	0,00	-0,86	9,00	5,56	0	0,00
BIOPHARM	BIO	2 501,00	NC	0,00	0,00	2,69	6,65	6,40	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 300,00	2300,00	0,00	0,02	1,63	10,97	5,43	9643	22 178 900,00
EGH El Aurassi	AUR	360,00	NC	0,00	-0,06	-8,60	4,55	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	420,00	NC	0,00	0,74	4,52	3,97	5,00	0	0,00

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHE NATIONAL

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 29 ديسمبر 2025
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 29 Décembre 2025

Produits		Prix du détail[1] DA / Kg معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum	أسعارالتجزئة[1] دج / كلغ المنتجات	
Légumes frais	Pomme de terre	69	78	60	البطاطا	خضر طازجة
	Tomate	111	132	90	الطماطم	
	Oignon sec	63	70	55	البصل الجاف	
	Ail sec	741	809	672	الثوم الجاف	
	Carotte	86	96	76	الجزر	
	Navet	101	113	89	اللفت	
	Choux fleur	82	94	71	قرنبيط	
	Choux	89	100	77	الكرنب	
	Courgette	169	183	155	الكوسة	
	Haricot vert	327	360	295	الفاصولياء الخضراء	
	Laitue	140	154	125	الخس	
Fruits frais	Clémentine	177	214	140	كليمونتين	فواكه طازجة
	Orange	157	191	122	البرتقال	
	Citron	148	171	126	الليمون	
	Pomme locale	372	456	287	التفاح المحلي	
	Datte	489	620	358	التمر	
	Banane	471	486	455	الموز	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1908	2059	1757	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Poulet de chair	336	349	322	الدجاج	
	Œufs (Unité)	21	22	19	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	97	102	91	حليب البقر (لتر)	

PARCS TECHNOLOGIQUES ET NUMÉRISATION

L'ANPT face à l'épreuve de la concrétisation

Conçus comme « le creuset du développement des technologies de l'information et de la communication », les parcs technologiques devaient constituer un pilier de la transition numérique et de l'économie du savoir en Algérie, favorisant un écosystème d'innovation fondé sur l'entrepreneuriat, la recherche appliquée et le transfert de compétences. Pourtant, plus de vingt ans après leur lancement, le rapport 2025 de la Cour des comptes souligne un décalage persistant entre cette ambition et les résultats obtenus par l'Agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques (ANPT).

Par M. A.

Selon le rapport, l'Agence se voit confier des missions étendues, allant de la conception et la réalisation à l'exploitation et l'animation des parcs technologiques, tout en assurant l'accompagnement des start-up et des porteurs de projets innovants. Dans les faits, l'ANPT a été investie du rôle de maître d'ouvrage délégué pour les parcs de Sidi Abdellah, Annaba, Ouargla et Oran, avant de se voir attribuer, à partir de 2018, plusieurs projets liés à la numérisation de l'administration publique. Cette extension progressive du champ d'intervention, sans adaptation concomitante des moyens humains, financiers et organisationnels, a fragilisé la capacité opérationnelle de l'Agence.

La Cour des comptes souligne ainsi que « les investigations effectuées ont mis en exergue les difficultés de l'Agence à mener à terme cet important plan de charges ». Ces difficultés se traduisent par des retards significatifs dans la réalisation des projets, des dépassements répétés des coûts prévisionnels et, surtout, par « l'annulation de la quasi-totalité des projets de numérisation qui lui sont délégués ». Le rapport met en avant des contraintes liées à l'instabilité des financements, à la complexité des procédures administratives et à l'absence d'un cadre intersectoriel clair pour le pilotage des projets numériques.

Le Technoparc de Sidi Abdellah, seul site entré en exploitation depuis 2012, illustre de manière emblématique ces dysfonctionnements. Conçu comme un pôle national d'excellence en matière d'innovation technologique, il a mobilisé des investissements publics cumulés dépassant 12,9 milliards de dinars. Pourtant, « les résultats atteints en termes d'accompagnement des porteurs de projets apparaissent modestes au regard des capacités installées », constate la Cour. Le rapport souligne également que le taux d'occupation, le nombre de projets incubés et la pérennité des start-up accompagnées demeurent largement en deçà des objectifs initiaux.

L'activité d'incubation, pourtant présentée comme le cœur de mission des parcs technologiques, est particulièrement critiquée. La Cour note que « l'activité d'incubation, principale activité de l'écosystème technologique, affiche des résultats modestes au regard des moyens mobilisés et des objectifs escomptés ». Cette situation a réduit l'impact économique et technologique des infrastructures réalisées, transformant progressivement certains parcs en simples espaces d'hébergement, loin de leur vocation de catalyseurs de l'innovation et de la création de valeur.

La Cour des comptes attribue ces insuffisances à une combinaison de facteurs internes et externes. Elle évoque notamment « la faible maîtrise de la gestion des projets et l'organisation inadaptée de l'ANPT à ses missions ». Le rapport met aussi en évidence le déficit de compétences spécialisées en management de l'innovation, les contraintes foncières persistantes et le manque de coordination avec les autres acteurs institutionnels de l'écosystème numérique. À cela s'ajoutent le gel de certains financements et « l'absence d'un véritable accompagnement de la tutelle », qui ont limité la capacité de l'Agence à inscrire ses actions dans une vision stratégique cohérente et durable.

AAPI

1 237 projets achevés, dont 871 déjà en exploitation

Par Réda Hadi

L'Agence Algérienne de Promotion de l'Investissement (AAPI) a organisé une journée d'information, hier à Touggourt, sous le thème « Touggourt : opportunités réelles pour un développement durable », visant à promouvoir les investissements locaux et mettre en avant les atouts de la wilaya, avec la présence de son Directeur Général (Omar Rekkache), du Wali de Touggourt (Othman Abdelaziz), et le lancement de projets majeurs.

Cette journée fait partie des efforts de l'AAPI pour dynamiser l'économie régionale et s'inscrit dans une série d'initiatives visant à améliorer le climat des affaires en Algérie, avec notamment l'activation des guichets uniques et la numérisation des procédures.

A travers cette journée, l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) confirme, une nouvelle fois, son rôle central dans la mise en œuvre de la nouvelle politique nationale de l'investissement, fondée sur la relance de l'investissement productif, la création de richesse et d'emplois durables. À l'occasion de cette rencontre avec des investisseurs, l'Agence a réaffirmé ses convictions et présenté un bilan chiffré révélateur de la dynamique enclenchée depuis l'entrée en vigueur des réformes impulsées par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Selon Omar Rekkache, Directeur General de cette agence, les réformes engagées ont permis d'instaurer une dynamique tangible au niveau des guichets uniques, traduite par une hausse significative du nombre de projets enregistrés, reflet d'un climat des affaires en nette amélioration et d'un regain de confiance des investisseurs.

À la date du 21 décembre 2025, l'Agence a enregistré 19 054 projets d'investissement, pour un montant global déclaré de 8 242 milliards de dinars, avec une prévision de création de 465 481 emplois. Ces chiffres illustrent l'ampleur de la mobilisation autour de l'investissement productif et confirment l'efficacité des mécanismes d'accompagnement et de facilitation mis en place par l'AAPI.

Toutefois, le principal défi demeure la transformation de ces projets enregistrés en réalisations concrètes sur le terrain. Consciente de cet enjeu, l'Agence a renforcé son action de suivi et d'accompagnement, en étroite coordination avec les autorités locales et les investisseurs. Les résultats sont encourageants : sur les 8 269 projets ayant fait l'objet de rapports d'avancement, 1 237 projets sont achevés, dont 871 déjà entrés en exploitation, tandis que 4 904 projets sont actuellement en cours de réalisation. Une cadence soutenue qui témoigne d'un passage progressif de l'intention à l'action.

Le Directeur General de l'AAPI a insisté néanmoins sur la nécessité de poursuivre les efforts, notamment à travers la levée des contraintes, l'accélération des procédures et le respect des dispositions de la loi sur l'investissement. À ce titre, elle appelle les investisseurs à communiquer régulièrement l'état d'avancement de leurs projets, afin de bénéficier d'un accompagnement adapté, en particulier en cas de difficultés entravant leur mise en œuvre.

Parmi les priorités réaffirmées figurent la disponibilité du foncier économique et la simplification de ses mécanismes d'attribution, le renforcement de la transparence, le ciblage des investisseurs sérieux, la réduction des délais d'octroi des autorisations et l'amélioration de l'accès au financement bancaire pour soutenir l'investissement productif.

Pour lui, la wilaya de Touggourt illustre parfaitement cette dynamique. Forte de ses potentialités naturelles et humaines, elle est appelée à devenir un véritable pôle d'investissement. Plusieurs projets structurants y sont annoncés, dont un important projet de fabrication de pneumatiques pour véhicules lourds et légers, appelé à générer plus de 1 720 emplois directs et à renforcer la capacité nationale de production avec près de 5 millions d'unités par an.

Un autre projet touristique prometteur permettra, quant à lui, la création de 370 emplois directs, contribuant à la diversification économique et au développement durable de la région.

À travers ces actions, l'AAPI réaffirme son engagement à demeurer un partenaire de confiance des investisseurs, depuis l'idée du projet jusqu'à son entrée effective en exploitation. L'amélioration du climat de l'investissement s'impose ainsi comme un choix stratégique durable, reposant sur une mobilisation collective et responsable, au service du développement économique national.

COUR DES COMPTES

652 opérations de contrôle effectuées en 2023

Par R E.

La Cour des comptes a effectué 652 opérations de contrôle durant l'année 2023, dans le cadre de ses actions visant l'amélioration de la performance de la gestion publique, a indiqué l'institution dans son dernier rapport annuel.

Selon ce rapport rendu public dimanche sur son site web, la Cour des comptes a réalisé 652 opérations de contrôle sur un total de 777 opérations programmées, se traduisant par l'établissement de 734 rapports de contrôle, répartis sur 137 rapports portant sur la qualité de gestion et 597 rapports à fin d'apurement des comptes de gestion des comptables publics.

En outre, la Cour des comptes, toutes formations délibérantes confondues, a rendu 1.324 actes relevant aussi bien de ses attributions administratives que juridictionnelles.

Au titre de ses attributions administratives, l'institution a adopté 199 actes, comprenant 121 notes d'appréciation portant sur les conditions de gestion des organismes contrôlés, assorties de recommandations à l'intention des gestionnaires concernés, selon la même source.

S'ajoute à cela, 38 notes sectorielles relatives à la gestion des crédits alloués aux différents secteurs ministériels par les lois de finances, ainsi que 40 lettres de présidents de chambre adressées aux gestionnaires d'organismes publics concernés, "en vue de prendre les mesures qu'implique une saine gestion des finances publiques ou bien à l'effet de récupérer des sommes irrégulièrement perçues ou restant dues au Trésor public".

Dans l'exercice de ses attributions juridictionnelles, la Cour des comptes a rendu 1.125 actes qui se décomposent en 1.069 arrêts relatifs à l'apurement des comptes de gestion des comptables publics, dont 280 arrêts provisoires, 773 arrêts définitifs et 16 arrêts de révision d'arrêts définitifs. Les arrêts définitifs se répartissent entre 743 arrêts de décharge et 30 arrêts de mise en débet engageant la responsabilité personnelle et pécuniaire des comptables publics, pour un montant total des débets prononcés de 74,78 millions DA.

La Cour des comptes a également établi 27 rapports circonstanciés retraçant des faits susceptibles de constituer des infractions aux règles de la discipline budgétaire et financière, ainsi que 20 arrêts rendus par la Chambre de discipline budgétaire et financière (CDBF), "prononcés à l'encontre des ordonnateurs et des gestionnaires, qui ont agi en violation des dispositions législatives et règlementaires régissant l'utilisation et la gestion des fonds et des moyens matériels publics".

Ces décisions comprennent neuf arrêts de décharge et 11 arrêts portant condamnation à des amendes, pour un montant global de 815.000 DA, est-il indiqué dans le rapport. Neuf rapports circonstanciés consignant des faits susceptibles de qualification pénale ont, en outre, été élaborés en vue de leur transmission aux procureurs généraux territorialement compétents.

En matière de reddition des comptes, la Cour des comptes a prononcé 1.060 arrêts à l'encontre des ordonnateurs et des comptables publics pour non-dépôt ou dépôt tardif de leurs comptes, répartis entre 324 arrêts provisoires, 604 arrêts définitifs et 132 arrêts de révision. Le montant total des amendes prononcées à ce titre s'élève à 6,08 millions DA, précise la Cour des comptes dans son rapport.

TIZI-OUZOU

Récupération de près de 24 ha de foncier industriel en 2025

Une superficie globale de 23,75 ha de foncier industriel a été récupérée à Tizi-Ouzou durant l'année 2025, a indiqué dimanche le directeur local de l'industrie et des mines, Madjid Banoune, devant l'Assemblée populaire de wilaya (APW), réunie en session ordinaire.
Lors de son exposé sur l'état d'exécution des recommandations émises par l'institution élue lors de sa précédente session tenue en octobre dernier, M. Banoune a souligné que cette superficie récupérée, porte à 108,31 ha la superficie globale du foncier industriel récupérée depuis l'instauration du régime de la concession dans le cadre de l'investissement en 2011.
Le même responsable a précisé que depuis l'instauration du régime de concession, le nombre de projets annulés, pour diverses raisons, au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, est de 152 projets, dont 66 depuis l'installation, en 2023, du comité de wilaya chargé du suivi et de l'assainissement du foncier industriel.
Par ailleurs, la commission de wilaya chargée de la levée des contraintes a appelé à lever toute contrainte pouvant entraîner l'entrée en activité des projets d'investissement, at-il dit.
Concernant le financement et la prise en charge de la viabilisation des zones industrielles et d'activités, M. Banoune a indiqué qu'une demande de financement est introduite auprès des pouvoirs publics dans le cadre de la loi de finances 2026.
Elle concerne l'aménagement de la zone industrielle de Souamaâ, le suivi et l'étude de la viabilisation des zones d'activités, au nombre de huit (8), à travers plusieurs localités de la wilaya.

EL BAYADH

D'importants projets de développement au profit de la commune de Brezina

La commune de Brezina, dans la wilaya d'El Bayadh, a défini plusieurs projets de développement de proximité visant à améliorer le cadre de vie des citoyens, à-on informé auprès du président de l'Assemblée populaire communale (P/APC).

M. Rahali Salah a indiqué à l'APS que la commune a bénéficié d'une enveloppe financière de 160 millions de dinars dans le cadre du programme de soutien au développement économique et social, au titre du programme de l'année 2026.
Cette enveloppe permettra la programmation de plusieurs opérations d'aménagement urbain dans les quartiers Rahma, 40 logements, En-Nakhil, Sagr, Khelaf ainsi que d'autres quartiers, à-il indiqué, ajoutant que " les procédures administratives sont actuellement en cours en vue du lancement prochain de ces projets".
Une autre enveloppe financière de 70 millions de dinars a également été mobilisée dans le cadre du même programme pour la réalisation de deux réservoirs d'eau : l'un d'une capacité de 500 mètres cubes au village El-Farâa, et l'autre d'une capacité de 100 mètres cubes au village d'Aïn-Amara.
Par ailleurs, cette collectivité locale a connu, au cours de l'année 2025, la concrétisation de plusieurs projets de développement de proximité, notamment le bitumage de routes, la réalisation de trottoirs et l'installation de réseaux d'éclairage public ayant touché les quartiers de la Casbah, El-Feth, Chouhada, le centre du quartier Khelaf, ainsi que les entrées et sorties de la commune et d'autres quartiers. A cela s'ajoute le raccordement du village El-Farâa (plus de 100 logements) au réseau de gaz naturel, à signal le P/APC.
Dans le même contexte, le secteur de l'éducation a été renforcé, cette année, par la réalisation de trois établissements scolaires, dont deux collèges (CEM) respectivement au quartier ouest et dans la région de Gouira Lahbar, ainsi qu'une école primaire au quartier Rahma.
Les travaux se réalisent également pour la de quatre autres établissements scolaires, comprenant deux écoles primaires aux quartiers El-Feth et des 300 Logements, en plus d'un collège et d'un lycée d'une capacité d'accueil de 1.000 places pédagogiques.
La commune a également obtenu d'un quota de 80 logements dans la formule du logement public locatif (LPL), dont les travaux de réalisation sont en cours, ainsi que de 150 aides financières pour l'habitat rural et de 200 lots de terrain sociaux, actuellement en phase de procédures administratives.
Les travaux de réalisation d'un hôpital de 60 lits et d'une piscine semi-olympique se poursuivent également, outre d'autres projets de développement de proximité dont a régi cette collectivité locale dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie du citoyen et de la satisfaction de ses aspirations, a fait savoir le même responsable.

JIJEL

Plusieurs opérations pour améliorer l'approvisionnement en eau potable à El Milia

Des travaux de réalisation de plusieurs opérations d'amélioration de l'approvisionnement en eau potable des habitants sont en cours de réalisation dans la commune d'El Milia (54 km à l'Est de Jijel) au titre des divers programmes et fonds, à-on informé dimanche auprès du président de l'Assemblée populaire communale de cette collectivité, Amor Mekiou. La même source a précisé à l'APS qu'il s'agit du projet de rénovation du réseau d'AEP de la région d'Ouled Ali pour une enveloppe financière de plus de 130 millions DA dont la réception est prévue "prochainement" ainsi que d'un projet similaire pour la rénovation et l'élargissement du réseau d'eau potable de la région de Chorfa et un autre pour l'approvisionnement de la localité d'El Ouati incluant des canalisations de pompage et un château d'eau de 500 m3. La localité d'Ouled Arbi connaît d'autre part des travaux de rénovation et d'extension du réseau d'alimentation en eau potable depuis le barrage de Boussiaba avec réalisation d'un château d'eau de 100 m3. Le même élu a fait également état d'une opération de raccordement et d'alimentation des localités en eau potable de Tihadjeline, Beni Maanda et Zerzour depuis le barrage de Boussiaba avec réalisation de deux stations de pompage et d'un nouveau château d'eau. La réception de ces projets permettra d'améliorer le cadre de vie de la population d'El Milia, deuxième commune plus peuplée de la wilaya, notamment en matière d'alimentation en eau potable du centre de cette collectivité locale et de ses principales agglomérations, a ajouté M. Mekiou.

ANNABA

Achèvement imminent des travaux de 13 opérations de développement à El Hadjar

Les travaux de réalisation de 13 opérations de développement à travers des quartiers de la commune d'El Hadjar, dans la wilaya d'Annaba devraient être achevés dans les prochains jours, à-on informé dimanche auprès du vice-président de son Assemblée populaire communale (APC), Djaber Benkechoud.
Une enveloppe financière de 190 millions DA a été attribuée à ces opérations inscrites dans le cadre du programme global d'amélioration du cadre de vie des citoyens et de renforcement de l'infrastructure de base locale, a précisé à l'APS le même élu, soulignant que ces projets portent sur l'aménagement de routes et l'amélioration des réseaux d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement pour éliminer les points noirs.
Selon la même source, les travaux d'aménagement de l'entrée principale de la commune ont été réalisés ainsi que ceux ayant porté sur la réhabilitation des deux quartiers " 20 août 1955 " et " Attoui Salah" avec notamment le revêtement des routes pour faciliter la fluidité du trafic et en améliorer l'aspect urbain.
Ces projets font partie d'un programme de développement ciblant l'ensemble des cités, a assuré le même élu, ajoutant que les services de la commune suivent sur le terrain le déroulement des travaux pour veiller au respect des délais fixés et des normes de qualité.
Selon M. Benkechoud, ces actions s'inscrivent dans le cadre de la prise en charge des préoccupations des citoyens et l'engagement d'un développement équilibré qui renforce la qualité de vie dans cette collectivité locale.

BATNA

Six unités industrielles seront mises en service en 2026

Six nouvelles unités industrielles devront entrer en activité dans la wilaya de Batna au cours de la prochaine année 2026, à-on avisé dimanche auprès du directeur de l'industrie.
Dans une déclaration à l'APS, Djelloul Menasri a précisé qu'il s'agit d'une usine de fabrication des matières premières du paracétamol et de l'aspirine du groupe public Saidal, d'une usine de production de médicaments anticancéreux réalisée dans le cadre d'un investissement privé, deux unités d'industrie mécanique, une usine de transformation du fer et une unité de production de céramique également réalisées dans le cadre d'investissements privés.
La même source a précisé que ces unités transférées dans les deux zones industrielles de Batna et d'Ain Yagout, les deux zones d'activités de Djerma et Tazoult et dans la commune de Zana El Beida généreront plus de 2.000 emplois directs pour les diplômés de l'université et de la formation professionnelle dont 800 à l'usine de céramique.
Plusieurs autres projets d'investissement sont en cours de réalisation à travers la wilaya et d'autres seront lancés prochainement de sorte à renforcer le tissu industriel local et soutenir le développement local par la création des richesses et de nouveaux postes de travail, a ajouté M. Menasri.
A noter qu'une mini-zone des activités a été créée au profit des jeunes porteurs de projets dans la commune de Timgad en plus de la réservation de 33 entrepôts pour cette catégorie au niveau de la zone des activités de la commune d'El Madher.

Quel avenir pour les jeunes diplômés à l'ère de l'IA ?

La généralisation de l'IA générative bouleverse l'accès au marché du travail : les postes juniors s'effondrent dès que les entreprises intègrent ces technologies. Cette rupture inédite déplace la crise vers la porte d'entrée professionnelle. Pour Rony Germon et Armand Derhy, le diplôme reste crucial, à condition de muter pour redevenir un véritable levier d'employabilité.

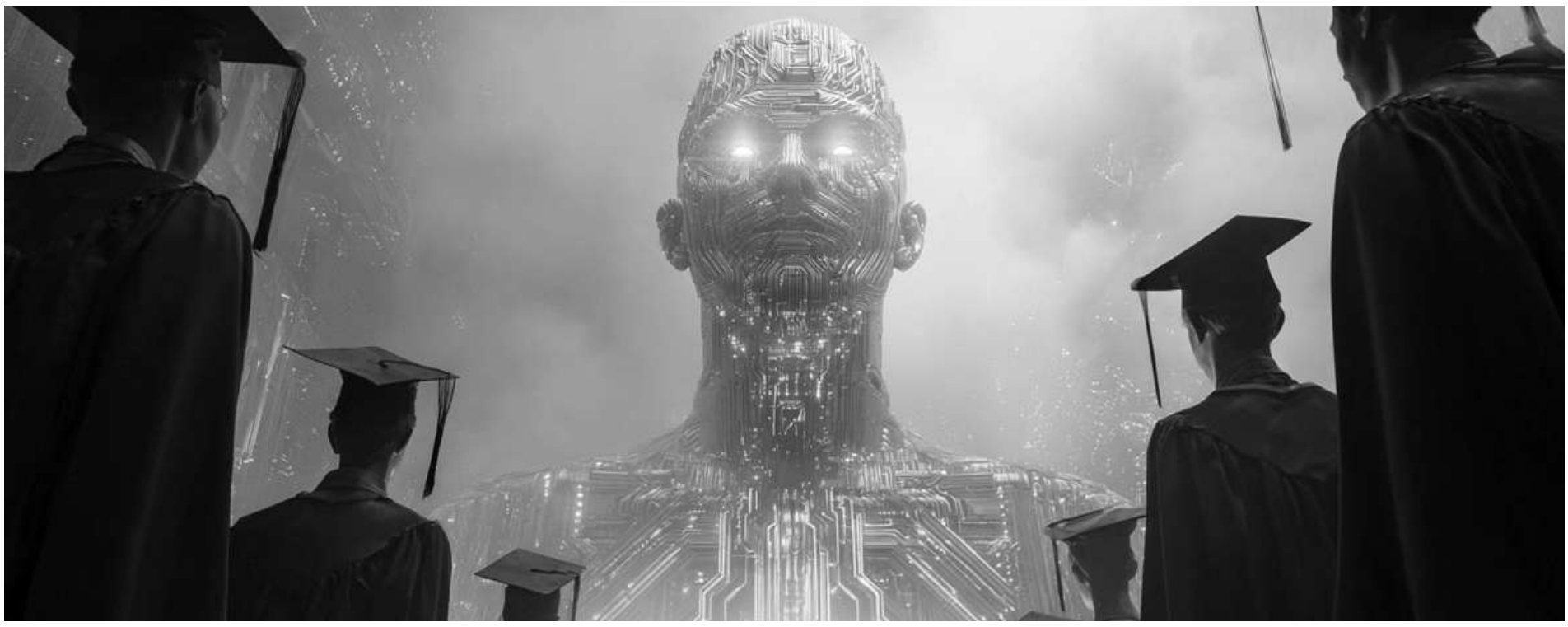

Par Rony Germon, PhD et enseignant à PST&B et Armand Derhy, PhD Directeur General de PST&B (*)

Depuis l'adoption massive de l'IA générative, un phénomène mesurable frappe le marché du travail : les emplois juniors disparaissent. Une analyse menée par la Harvard Business School sur 62 millions de CV confirme que l'accès à la première marche de carrière s'effondre dès qu'une entreprise adopte l'IA. Dans ce contexte, le diplôme n'est pas dépassé : il devient indispensable — à condition de se transformer radicalement.

Une génération prise au piège

Ce n'est pas une crise du travail. C'est une crise de la porte d'entrée.
Depuis 2023, les données convergent de tous les continents. En France, Randstad (2024) observe une baisse de 29 % des offres destinées aux débutants. Dans la Tech, La Tribune relève une chute de 35 %. Aux États-Unis, Bloomberg (2025) enregistre une baisse de 25 % des embauches juniors dans les grandes entreprises technologiques. Certaines banques d'affaires ont même envisagé de réduire leurs recrutements juniors de deux tiers.
Mais les chiffres seuls ne racontent pas l'histoire. C'est le mécanisme qui change tout.
Une étude récente de la Harvard Business School menée par Hosseini et Lichtinger (2025) sur 62 millions de CV met en lumière un phénomène inédit : dès qu'une entreprise commence à recruter des profils liés à l'intégration de l'IA, l'emploi junior chute de près de 13 %, tandis que l'emploi senior reste stable, parfois même renforcé. Les entreprises ne licencient pas leurs jeunes collaborateurs. Elles cessent simplement de les embaucher.
Les articles et ouvrages alertant se succèdent ces dernières semaines mettant en avant cette situation critique pour les jeunes diplômés au point ou le Dr Laurent Alexandre interpelle dans son dernier ouvrage : Ne faites plus d'étude.

Pourquoi cette rupture technologique est différente

Historiquement, chaque vague d'automatisation a d'abord touché les seniors avant les juniors. Les novices trouvaient toujours des créneaux pour entrer dans l'économie : les tâches simples restaient un terrain d'apprentissage. Synthèses, recherches, nettoyage de données, rédaction de rapports — autant de travaux d'entrée de gamme qui formaient une génération.
Mais l'IA générative automatise précisément ces tâches. Selon une analyse de Deloitte (2023), les modèles génératifs excellent dans les travaux d'exécution — ceux-là mêmes qui constituaient autrefois les premières marches de la carrière.
C'est la première révolution technologique où les novices sont substitués avant les intermédiaires.
Les entreprises ne veulent plus « former ». Elles attendent du « déjà opérationnel » dès le jour 1. Or, comment être opérationnel si l'on ne peut pas commencer ? Le paradoxe devient un piège institutionnel.

Le faux débat sur les compétences

Face à cette disparition des emplois tremplins, une réponse apparemment égalitaire émerge : le « skills-first hiring ».
L'OCDE (2025) confirme l'essor de cette pratique : 14 % des employeurs filtrent désormais uniquement par compétences, sans regarder le diplôme.
Sur le papier, cela semble juste. En réalité, c'est un accélérateur d'inégalités.
Pour réussir dans un marché orienté uniquement vers les compétences, il faut du réseau, du temps, des certifications coûteuses, la capacité de produire un portfolio, une socialisation professionnelle forte.
Autrement dit, les jeunes issus de milieux favorisés continuent d'avancer — ils ont tous ces ressources. Les autres décrochent.
McKinsey (2023) l'a documenté : les travailleurs à bas revenus sont 14 fois plus susceptibles de devoir changer de métier à cause de l'IA. Le « skills-first » promettait l'égalité ; il livre l'inverse.
Le diplôme, malgré tous ses défauts, reste l'égaliseur institutionnel le plus puissant : il exige du travail intellectuel, pas du capital social ou financier. Il est, par essence, démocratique.

Transformer, plutôt que défendre

Le débat « diplôme contre compétences » est un faux débat qui masque la véritable solution. Le diplôme ne doit pas disparaître. Il doit muter. Le diplôme de demain doit être trois choses.
D'abord, un socle. Non pas un stock de savoirs techniques — ceux-ci sont périmés en 2 à 3 ans selon Deloitte — mais une certification de la capacité d'apprentissage continu. Dans un monde où les technologies changent tous les 18 mois, l'établissement de formation doit attester non « ce que vous savez », mais « votre capacité à réapprendre ».
Ensuite, un passeport. Dans un contexte où les employeurs se fient à des signaux rapides pour filtrer les candidats, le diplôme reste le signal institutionnel le plus robuste et le plus équitable. Il transcende les discriminations inconscientes, les biais algorithmiques.
Enfin, une infrastructure. À l'image des « skill partnerships » que McKinsey (2025) appelle de ses vœux, le diplôme doit devenir un service après-vente, un abonnement à la compétence : nouveaux modules, mise à jour continue, passerelles de reconversion, certifications évolutives.
Le rôle des établissements doit basculer : devenir des plateformes d'apprentissage continu, plutôt que des dispensateurs de contenus espacés de partiels.

L'urgence d'une transformation

LinkedIn, dans son Workforce Report 2024, observe une « perte de visibilité professionnelle » parmi les jeunes travailleurs. Randstad anticipe que d'ici 2026, sans intervention, la disparition des postes juniors s'accélèrera. Stanford Digital Economy Lab (2025) prévient : nous construisons une économie de superviseurs, pas d'exécutants.
Si les établissements ne transforment pas le diplôme en bouclier dynamique — en infrastructure d'employabilité évolutive — nous verrons apparaître une génération incapable de se projeter dans l'économie.
Ce ne sera pas un « problème de jeunes ». Ce sera un problème de structure.
La question n'est plus : « Faut-il encore faire des études ? »
Elle devient : « Qui aura le courage de transformer le diplôme avant qu'il ne devienne un marqueur d'exclusion ? »
Le temps presse. Le diplôme doit muter pour redevenir ce qu'il a toujours été : un passeport vers l'avenir, et non une relique académique prise de vitesse par des forces qu'elle n'a pas su anticiper.

(*) Rony Germon est Professeur associé à la Paris School of Technology and Business (PST&B) et responsable du TECH MBA de l'école. Il est fondateur de Futur Possible, un cabinet spécialisé dans la transformation digitale de la formation.
Armand Derhy, Directeur Général et fondateur de Paris School of Technology and Business (PST&B) : Titulaire d'un doctorat en sciences de Gestion, Armand Derhy a débuté sa carrière en qualité d'assistant de recherche à l'Université Paris 1, en exerçant parallèlement des activités de conseils au sein d'institutions financières françaises et internationales.

Source : La Tribune.fr ; publié le 22/12/2025

EGYPTE

Palm Hills et Marriott annoncent un projet à l'ouest du Caire

L'Égypte cherche à attirer les investissements afin d'accélérer le développement de son tourisme. Le pays cible 30 millions de touristes d'ici 2030, avec l'objectif de doubler ce chiffre dans les prochaines années. L'hôtellerie constitue l'un des leviers clés de cette stratégie.

Palm Hills Developments a annoncé avoir conclu un accord avec Marriott International pour développer « The St. Regis Palm Hills, Cairo », marquant l'entrée de la marque de luxe à l'ouest du Caire, selon des communiqués du promoteur et des rapports sectoriels. Le projet sera implanté au sein de P/X, un complexe à usage mixte situé au cœur de Palm Hills October, offrant une vue directe sur les Grandes Pyramides et une proximité immédiate avec le Grand Musée égyptien.

Le développement devrait comprendre un hôtel St. Regis cinq étoiles, des appartements avec services et des résidences de marque. Il reflète une tendance croissante sur le marché égyptien, où les projets immobiliers adossés à l'hôtellerie servent à attirer des capitaux internationaux, des acheteurs à hauts revenus et des visiteurs de longue durée.

Selon les données du secteur touristique, l'Égypte se positionne de plus en plus comme une destination premium pour le tourisme culturel et les investissements dans les grandes infrastructures.

Pour Yasseen Mansour, président et directeur général du groupe Palm Hills Developments, l'introduction de la marque St. Regis à l'ouest du Caire traduit l'amélioration de l'attractivité de l'Égypte. Elle s'inscrit dans les efforts nationaux visant à renforcer les infrastructures touristiques et à attirer les investissements étrangers. Il a souligné que ce partenariat soutient les plans plus larges visant à relever les standards de l'hôtellerie et à renforcer l'attrait du pays auprès des visiteurs et investisseurs internationaux.

Hazem Badran, co-directeur général du groupe et directeur général de Palm Hills, a, pour sa part, indiqué que la collaboration avec Marriott International réaffirme l'engagement de l'entreprise dans le développement immobilier. Selon lui, le projet vise à établir une référence internationale en matière d'hôtellerie de luxe, contribuant à renforcer la compétitivité de l'Égypte sur la carte mondiale du tourisme.

Le projet St. Regis intervient alors que l'Égypte cherche à élargir son offre touristique à forte valeur ajoutée au-delà des zones hôtelières traditionnelles, notamment en amont de l'ouverture complète du Grand Musée égyptien. Le pays a accueilli plus de 14 millions de touristes en 2024, selon les données officielles, et les autorités se sont fixé des objectifs ambitieux pour accroître significativement le nombre de visiteurs à moyen terme, en augmentant les capacités d'hébergement et en attirant des marques hôtelières internationales.

L'accord entre Palm Hills et Marriott illustre une évolution plus large vers les résidences de marque et les projets hôteliers intégrés, un segment en plein essor dans les marchés émergents en raison de sa capacité à générer des entrées de devises, à diversifier les sources de revenus et à soutenir une croissance touristique durable.

TUNISIE-ARABIE SAOUDITE

Cinq accords signés lors de la 12e session de la Commission mixte

Cinq accords et mémorandums d'entente ont été signés entre la Tunisie et l'Arabie Saoudite lors de la 12e session de la Commission mixte tuniso-saoudienne, tenue à Riyad, en présence de délégations ministérielles des deux pays. La délégation tunisienne était présidée par le ministre de l'Économie et de la Planification, Samir Abdelhafidh, sur mandat du président Kaïs Saïed.

Parmi les documents signés figurent un accord sur la coopération et l'assistance mutuelle en matière douanière, un mémorandum pour la coopération postale, un mémorandum dans le secteur minier, un mémorandum dans le domaine radiophonique et télévisuel, ainsi qu'un programme exécutif de coopération et d'échange d'informations entre l'Agence Tunis Afrique Presse et l'Agence de presse saoudienne.

Le ministre Abdelhafidh a souligné que cette session constitue une nouvelle étape dans le renforcement du cadre juridique régissant les relations bilatérales et la coopération économique entre les deux pays.

Il a ajouté que d'autres accords sont en cours de finalisation et que des rencontres avec le secteur privé seront organisées pour approfondir les échanges commerciaux et les partenariats économiques.

« Nous ouvrons la voie au secteur privé pour exploiter toutes les opportunités disponibles », a affirmé le ministre, saluant les efforts des dirigeants des deux pays, le président Kaïs Saïed et le roi Salman ben Abdelaziz Al Saoud, ainsi que le prince héritier Mohammed ben Salman, pour le développement des relations bilatérales.

Le ministre saoudien de l'Industrie et des Ressources minières, Badr ben Ibrahim Al-Kharif, a pour sa part souligné que cette commission est l'occasion de consolider la coopération commerciale, économique et d'investissement, notamment depuis le lancement de la Vision 2030. Il a rappelé que le commerce bilatéral a connu une croissance de plus de 38 % cette année et que des efforts sont déployés pour développer les investissements conjoints et assurer la durabilité des projets économiques.

Le forum économique tuniso-saoudien, organisé en marge de la session par l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat et l'Union des chambres saoudiennes, permettra aux investisseurs et responsables économiques des deux pays de discuter des opportunités d'investissement, de partenariats et d'échanges bilatéraux, avec des présentations sur le climat et les perspectives économiques en Tunisie et en Arabie Saoudite.

ACCORDS AVEC L'UE ET L'AELE (TUNISIE)

Le parlement se penche sur des amendements stratégiques

La commission des relations extérieures, de la coopération internationale, des Tunisiens à l'étranger et de la migration au Assemblée des représentants du peuple tient, ce lundi 29 décembre 2025, une séance d'audition consacrée au ministre du Commerce et du Développement des exportations.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre de l'examen de plusieurs projets de lois fondamentales relatifs à l'actualisation des accords commerciaux liant la Tunisie à ses partenaires européens, notamment dans l'espace euro-méditerranéen.

La commission examinera en premier lieu le projet de loi fondamentale n°119/2025, portant sur l'approbation de la modification du protocole (b) de l'accord de libre-échange entre la République tunisienne et les États de l'Association européenne de libre-échange (AELE).

Cet amendement vise essentiellement à adapter les dispositions techniques et commerciales de l'accord aux évolutions récentes des règles d'échange, afin de faciliter l'accès des produits tunisiens aux marchés concernés.

Révision de l'accord euro-méditerranéen de partenariat

La séance sera également consacrée au projet de loi fondamentale n°120/2025, relatif à l'approbation de la modification de l'accord euro-méditerranéen instituant une association entre la Tunisie, d'une part, et l'Union européenne et ses États membres, d'autre part.

Cette révision s'inscrit dans une dynamique de modernisation du cadre juridique régissant les relations économiques et commerciales entre la Tunisie et l'Union européenne, principal partenaire commercial du pays.

Enfin, les travaux porteront sur le projet de loi fondamentale n°121/2025, concernant l'approbation des amendements apportés à la convention régionale sur les règles d'origine préférentielles pan-euro-méditerranéennes.

Ces ajustements ont pour objectif d'harmoniser les règles d'origine applicables aux échanges dans la région euro-méditerranéenne, renforçant ainsi la compétitivité des produits tunisiens et leur intégration dans les chaînes de valeur régionales.

À travers cette audition, les députés entendent évaluer les retombées économiques, commerciales et industrielles de ces amendements, ainsi que leur impact sur les exportations tunisiennes, l'attractivité du marché national et la position de la Tunisie dans l'espace euro-méditerranéen

MAURITANIE

Soutien à l'extension des capacités électriques en Mauritanie

Engagée dans Mission 300 et déterminée à accélérer l'accès universel, la Mauritanie reçoit un appui financier de la France pour soutenir son programme, une évolution de bon augure pour la mise en œuvre de sa stratégie d'électrification.

La Mauritanie et la France ont signé une convention de prêt concessionnel de plus de 39 millions d'euros destinée à financer la construction de dix centrales solaires intégrant des systèmes de stockage.

La convention a été signée à Nouakchott par le ministre mauritanien des Affaires économiques et du Développement et par le ministre délégué français au Commerce extérieur et à l'Attractivité des investissements.

Le communiqué du gouvernement ne précise pas la puissance prévue ni les sites concernés.

L'accord intervient dans un contexte où le gouvernement mauritanien cherche à transformer son système électrique pour répondre à la demande croissante. Le pays vise un accès universel à l'horizon 2030, ce qui représente 3,4 millions de personnes supplémentaires à raccorder. Pour ce faire, la capacité de production actuelle devra être augmentée de 66 %, en misant notamment sur les énergies renouvelables dont la part dans le bouquet électrique devrait atteindre 70 %.

Le pays met en avant un cadre de réforme conçu pour accompagner cette trajectoire.

Le nouveau code de l'électricité modernise l'organisation du secteur en renforçant la régulation, en soutenant l'électrification rurale et en ouvrant progressivement la concurrence pour la vente directe d'électricité à des clients qualifiés.

Les autorités misent également sur les partenaires de développement pour soutenir le financement des infrastructures nécessaires.

Les besoins d'électrification restent en effet importants. Le taux d'accès national est de 55 %, avec de fortes disparités : 6 % en zones rurales contre 91 % en zones urbaines. En 2023, la production électrique était de 1,66 TWh selon le gouvernement, pour une puissance installée de 615,1 MW dont 44,36 % en sources renouvelables. Selon les données de l'AIE, le pays se classerait 29e en Afrique en termes de production électrique en 2023.

La Mauritanie dispose pourtant d'abondantes ressources énergétiques. Le potentiel solaire est parmi les plus élevés du continent, avec 2000 à 2300 kWh/m²/an. Le potentiel éolien est également significatif, surtout autour de Nouadhibou.

L'accord signé avec la France vient donc aider à enclencher la dynamique souhaitée par le gouvernement, qui veut mobiliser 2,45 milliards de dollars de financement pour le secteur.

RWANDA

Kigali veut renforcer son expertise dans la biotechnologie agricole

En Afrique, l'introduction des organismes génétiquement modifiés dans l'agriculture reste encore limitée. L'un des rares pays du continent à avoir approuvé cette technologie, le Rwanda multiplie les investissements pour renforcer ses capacités.

Au Rwanda, le ministère de l'Agriculture a donné, le lundi 15 décembre dernier, le coup d'envoi du projet baptisé Rwanda Biotech Capacity Building (BioCap).
Ledit projet sera mis en œuvre au cours des cinq prochaines années par l'Office national de développement de l'agriculture et des ressources animales (RAB) et le Centre international de la pomme de terre (CIP), avec pour objectif de renforcer les capacités des scientifiques du pays afin de développer des variétés améliorées de cultures agricoles.
Dans un communiqué publié sur son site, le ministère de l'Agriculture indique que le projet se concentrera initialement sur trois cultures stratégiques à savoir le manioc, la pomme de terre et la banane.
L'une des principales initiatives prévues dans le cadre du projet BioCap est la construction d'un centre d'excellence en biotechnologie des cultures sur un site du RAB à Rubona.

Un centre de biotechnologie de 14 millions $ annoncé à Rubona

Selon les informations relayées par le quotidien local The News Times, l'établissement de ce centre d'excellence est soutenu par un financement de 14 millions $ de la Fondation Bill & Melinda Gates. Cette infrastructure de recherche, une fois opérationnelle, est destinée à former les scientifiques rwandais à la réalisation de techniques avancées de transformation génétique, d'édition du génome, de diagnostics moléculaires et de biosécurité. D'après Florence Uwamahoro, directrice générale par intérim du RAB, ces différentes technologies permettront de développer des variétés de pommes de terre résistantes au mildiou, une maladie fongique pouvant entraîner des pertes estimées entre 60 et 100 % des récoltes du tubercule en Afrique de l'Est. Il est également prévu d'intégrer la résistance au virus de la striure brune du manioc (une maladie fongique pouvant détruire jusqu'à 80 % des récoltes) avec l'amélioration génétique et de rendre certaines variétés de bananes plus résistantes au flétrissement bactérien et au Fusarium (champion responsable de la fusariose).
« Le projet BioCap renforcera également la capacité du Rwanda à générer des données réglementaires, environnementales et de sécurité alimentaire ainsi que à intégrer les cultures biotechnologiques dans les essais de performance, les systèmes semenciers et les services de vulgarisation », a déclaré pour sa part Solange Uwituze, ministre de l'Agriculture et des Ressources animales.

RWANDA

Kigali veut renforcer son expertise dans la biotechnologie agricole

En Afrique, l'introduction des organismes génétiquement modifiés dans l'agriculture reste encore limitée. L'un des rares pays du continent à avoir approuvé cette technologie, le Rwanda multiplie les investissements pour renforcer ses capacités. Au Rwanda, le ministère de l'Agriculture a donné, le lundi 15 décembre dernier, le coup d'envoi du projet baptisé Rwanda Biotech Capacity Building (BioCap). Ledit projet sera mis en œuvre au cours des cinq prochaines années par l'Office national de développement de l'agriculture et des ressources animales (RAB) et le Centre international de la pomme de terre (CIP), avec pour objectif de renforcer les capacités des scientifiques du pays afin de développer des variétés améliorées de cultures agricoles. Dans un communiqué publié sur son site, le ministère de l'Agriculture indique que le projet se concentrera initialement sur trois cultures stratégiques à savoir le manioc, la pomme de terre et la banane.

Un centre de biotechnologie de 14 millions $ annoncé à Rubona

L'une des principales initiatives prévues dans le cadre du projet BioCap est la construction d'un centre d'excellence en biotechnologie des cultures sur un site du RAB à Rubona. Selon les informations relayées par le quotidien local The News Times, l'établissement de ce centre d'excellence est soutenu par un financement de 14 millions $ de la Fondation Bill & Melinda Gates.
Cette infrastructure de recherche, une fois opérationnelle, est destinée à former les scientifiques rwandais à la réalisation de techniques avancées de transformation génétique, d'édition du génome, de diagnostics moléculaires et de biosécurité.
D'après Florence Uwamahoro, directrice générale par intérim du RAB, ces différentes technologies permettront de développer des variétés de pommes de terre résistantes au mildiou, une maladie fongique pouvant entraîner des pertes estimées entre 60 et 100 % des récoltes du tubercule en Afrique de l'Est. Il est également prévu d'intégrer la résistance au virus de la striure brune du manioc (une maladie fongique pouvant détruire jusqu'à 80 % des récoltes) avec l'amélioration génétique et de rendre certaines variétés de bananes plus résistantes au flétrissement bactérien et au Fusarium (champion responsable de la fusariose).
« Le projet BioCap renforcera également la capacité du Rwanda à générer des données réglementaires, environnementales et de sécurité alimentaire ainsi que à intégrer les cultures biotechnologiques dans les essais de performance, les systèmes semenciers et les services de vulgarisation », a déclaré pour sa part Solange Uwituze, ministre de l'Agriculture et des Ressources animales.

RDC

Les exportations de cuivre ont baissé de 17 % à fin septembre 2025

Les exportations cuprifères de la RDC sont sur une pente ascendante depuis 2016, avec une hausse de 9 % en glissement annuel en 2024. Si cette croissance était censée se poursuivre en 2025, la plus grande mine de cuivre du pays a connu des contraintes qui ont réduit ses prévisions de production.
Les exportations congolaises se sont établies à 1,91 million de tonnes pour les neuf premiers mois de 2025, contre 2,31 millions de tonnes sur la période correspondante en 2024. Ces chiffres fournis par la Cellule technique de coordination et de planification minière du ministère des Mines en RDC traduisent une baisse de 17,31 % en glissement annuel.
Alors que les exportations ont atteint environ 757 000 tonnes au premier et au troisième trimestre, elles s'établissaient à seulement 401 160 tonnes au deuxième trimestre. La Cellule n'a pas communiqué sur les raisons de cette baisse d'un trimestre à un autre, et d'une année à l'autre.
Elle n'a pas non plus précisé quelles mines sont à l'origine de cette situation, qui pourrait interrompre des années de croissance des ventes congolaises de cuivre. En 2024, la RDC a ainsi exporté 3,10 millions de tonnes, contre 2,83 millions en 2023 et 2,39 millions en 2022.
Il faut cependant souligner que la plus grande mine du pays, le complexe cuprifère Kamoa-Kakula, a connu des contraintes opérationnelles cette année. Après un incident sismique qui a suspendu en mai les activités sur une partie du site, Ivanhoe Mines a revu à la baisse les prévisions de production de la mine.
La compagnie canadienne, qui contrôle 39,6 % du complexe et en est l'opérateur, a indiqué que Kamoa-Kakula devrait livrer au plus 420 000 tonnes en 2025, contre une fourchette prévisionnelle située auparavant entre 520 000 et 580 000 tonnes.
Si Kamoa-Kakula reste confrontée aux conséquences de l'incident sismique encore l'année prochaine et en 2027, la mine n'est pas le seul actif qui a soutenu la croissance de la production congolaise de cuivre ces dernières années. En 2026, la RDC pourra aussi compter sur les mines KCC et Mutanda du Suisse Glencore, dont la production cuprifère est restée stable à 154 000 tonnes durant les trois premiers trimestres de 2025, ou les mines Tenke Fungurume et Kisanfu du chinois CMOC.

ZIMBABWE

L'Etat veut poursuivre les achats d'or en 2026 qui stabilisent sa monnaie

En 2024, le Zimbabwe a introduit une nouvelle monnaie nationale adossée à l'or. Pour la soutenir, les autorités ont renforcé les réserves de change, grâce notamment aux achats d'or auprès des mineurs, dont certains sont tenus de verser une partie de leurs redevances en métaux précieux.
Le Zimbabwe prévoit de poursuivre en 2026 ses achats d'or et d'autres métaux précieux afin de renforcer ses réserves de change et soutenir la stabilité du ZiG, la monnaie nationale. C'est l'annonce faite dimanche 28 décembre par le gouverneur de la Banque centrale du Zimbabwe (Reserve Bank), John Mushayavanhu (photo).
Introduit en avril 2024, le ZiG représente actuellement environ 40 % des transactions quotidiennes au Zimbabwe et s'appuie sur un adossement à des réserves en devises, principalement sous forme d'or. Pour soutenir ce dispositif, la Banque centrale accumule des réserves à travers des achats directs d'or, mais aussi via les livraisons issues du secteur minier, les compagnies étant tenues depuis fin 2022 de régler la moitié de leurs redevances sous forme de métaux précieux qu'elles produisent.
Dans une tribune publiée dans le Sunday Mail, le gouverneur explique que cette stratégie sera prolongée afin d'atteindre à terme un niveau équivalent à trois à six mois de couverture des importations. M. Mushayavanhu note que les réserves de change du pays ont atteint 1,1 milliard de dollars à mi-décembre 2025, contre 276 millions de dollars en avril 2024, ce qui correspond à environ 1,2 mois d'importations.
« La Banque centrale accorde une grande importance et s'engage à garantir que le ZiG soit toujours et à tout moment soutenu par des réserves de devises étrangères adéquates, principalement sous forme d'or », a souligné le gouverneur de la Reserve Bank of Zimbabwe.
Ces éléments ont pu peser dans la décision du ministre des Finances Mthuli Ncube de renoncer à relever immédiatement le taux de redevance sur l'or à 10 % en 2026, contre 5 % actuellement, et à plutôt attendre que le prix du métal atteigne 5000 dollars l'once (actuellement environ 4500 dollars l'once). Alors que le pays dépend fortement des flux d'or alimentant les réserves de la Banque centrale, une hausse de la fiscalité aurait pu inciter les mineurs artisanaux, qui représentent la majeure partie de la production nationale, à se détourner des circuits officiels au profit du marché parallèle.

POINT-MARCHÉS

L'Europe sur une note prudente après la pause de Noël

Les principales Bourses européennes évoluent sans grand changement lundi en début de séance après la pause observée lors de Noël. À Paris, le CAC 40 grappille 0,03% à 8.106,25 points vers 08h20 GMT. A Londres, le FTSE 100 recule de 0,07% et à Francfort, le Dax perd 0,13%. L'indice EuroStoxx 50 est en hausse de 0,06%, le FTSEurofirst 300 est stable, tout comme le Stoxx 600.

Les marchés européens sont restés fermés jeudi et vendredi pour Noël mais Wall Street a rouvert dès vendredi pour une séance sans grand changement. L'attention des investisseurs se portera mardi sur la publication des "minutes" de la dernière réunion de politique monétaire de la Fed pour une semaine qui sera encore écourtée, cette fois par les festivités du Nouvel an.
Le dossier ukrainien reste également au centre de l'attention alors que les discussions se poursuivent pour tenter de trouver un accord de paix.
Le président américain Donald Trump a déclaré dimanche être "très proche" d'un accord sur le plan de paix pour l'Ukraine à l'issue d'une rencontre avec son homologue ukrainien Volodimir Zelensky, qu'il recevait en Floride, même si les deux dirigeants ont admis que des points épineux restaient encore à régler.

LES VALEURS A SUIVRE :

A WALL STREET
La Bourse de New York a clôturé vendredi sur une note stable dans un contexte de faibles volumes d'échanges après Noël.
L'indice Dow Jones a cédé 0,04% à 48.710,97 points. Le Standard & Poor's 500, plus large, a perdu 0,03% à 6.929,94 points.
Le Nasdaq Composite a reculé de son côté de 0,09% à 23.593,097 points.
Les contrats à terme sur les trois indices préfigurent un léger repli à l'ouverture lundi.

EN ASIE
A Tokyo, l'indice Nikkei a terminé en baisse de 0,44%, plombé par la cotation ex-dividende de plusieurs poids lourds de la cote.
Les valeurs bancaires nippones ont progressé après la publication des "minutes" de la réunion de la Banque du Japon (BoJ) qui ont montré que les responsables avaient discuté de la nécessité de continuer à relever les taux après la dernière hausse réalisée ce mois-ci.
En Chine, l'indice composite de la Bourse de Shanghai a progressé de 0,04%, signant sa neuvième séance consécutive de hausse, soit sa plus longue série depuis septembre 2024.

Changes
Le dollar est stable face à un panier de six devises de référence, toujours sous pression avec les anticipations de nouvelles baisses de taux de la Fed. L'indice dollar recule de plus de 9% jusqu'à présent en 2025 et s'achemine vers son plus fort repli annuel depuis 2017.
De son côté, le yen est soutenu par le compte-rendu de politique monétaire de la BoJ au ton plutôt restrictif, ce qui lui permet de regagner 0,25% face au dollar après un net recul vendredi.
L'euro est inchangé face au billet vert, à 1,1773 dollar.

Taux
Le rendement des Treasuries à dix ans recule de plus de deux points de base, à 4,1121%, avec les anticipations de la poursuite d'une politique accommodante de la Fed.
En Europe, son équivalent du Bund allemand, référence pour la zone euro, abandonne près de trois points de base, à 2,8405%.

Pétrole
Les cours du brut progressent alors que les investisseurs digèrent l'issue des dernières négociations entre Donald Trump et son homologue ukrainien Volodimir Zelensky sur un accord de paix en Ukraine.
Le baril de Brent avance de 1% à 61,27 dollars et celui du brut léger américain (WTI) gagne 1,06% à 57,34 dollars.
Les deux références ont chuté de plus de 2% vendredi face aux craintes d'une surabondance de l'offre et la possibilité d'un accord de paix en Ukraine avant les discussions Trump-Zelensky au cours du week-end.

Métaux
Le cours de l'argent a touché lundi un plus haut historique à 83,62 dollars l'once avant de perdre du terrain au cours d'une séance volatile.
Même scénario pour les cours du platine et du palladium qui reculent nettement après avoir atteint plus tôt en séance des records.
"Une combinaison de prises de bénéfices et de discussions apparemment productives entre Trump et Zelensky concernant un potentiel accord de paix pèsent sur l'or et l'argent", signale Tim Waterer, responsable de l'analyse marchés chez KCM.
Le cours spot de l'or recule de 1,2% à 4.478,82 dollars l'once après un record touché vendredi à 4.549,71 dollars.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر
BANK OF ALGERIA
COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN
Cours du : 29 Décembre 2025
Valeur : 31 Décembre 2025

BASE	DEVISES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	129.3982	129.4132
1	EUR	EURO	152.3276	152.3711
1	GBP	POUND STERLING	174.4852	174.5996
100	JPY	JAPANESE YEN	82.8997	82.9147
1	CNY	CHINESE YUAN	18.4609	18.4652
1	CHF	SWISS FRANC	163.9612	164.0842
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	94.5340	94.5796
1	DKK	DANISH KRONE	20.4040	20.4083
1	SEK	SWEDISH KRONA	14.1070	14.1121
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	12.9185	12.9231
1	AED	UAE DIRHAM	35.2267	35.2404
1	SAR	SAUDI RIYAL	34.4988	34.5047
1	KWD	KUWAITI DINAR	421.4925	421.6787
1	TND	TUNISIAN DINAR	44.3018	44.7470
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	14.1965	14.1981
1	LYD	LIBYAN DINAR	23.8522	23.9743
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA	3.2521	3.2622
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	177.2565	177.2565

BOURSE DE PARIS

À plat avant la fin de l'année

La Bourse de Paris reste atone lundi, dans sa dernière ligne droite avant la fin de l'année, dans un contexte de faibles volumes d'échange et de discussions pour trouver un accord de paix en Ukraine.
Vers 09H50 heure de Paris, l'indice vedette CAC 40 perdait 0,08%, soit 6,67 points pour s'établir à 8.096,91 points.
Mercredi, dernier jour d'ouverture de la Bourse de Paris pour une demi-séance avant les fêtes de Noël, le CAC 40 avait terminé parfaitement stable à 8.103,58 points.
Les volumes d'échanges sont plus faibles entre Noël et Nouvel an.
L'attention des investisseurs devrait se porter sur la situation en Ukraine.
Les Etats-Unis ont proposé à l'Ukraine des garanties de sécurité "solides" pour une période de 15 ans prolongeable face à la Russie, a indiqué lundi Volodymyr Zelensky, ajoutant avoir demandé à Washington une durée plus longue lors de sa rencontre dimanche avec Donald Trump.
"Je voulais vraiment que ces garanties soient plus longues. Et je lui ai dit que nous voulons vraiment considérer la possibilité de 30, 40, 50 ans", a indiqué M. Zelensky lors d'une conférence de presse en ligne, précisant que son homologue américain lui avait assuré qu'il allait réfléchir à cette possibilité.
Le président américain a estimé dimanche être plus près que jamais d'un accord de paix, après une rencontre en Floride avec son homologue ukrainien et un entretien téléphonique avec Vladimir Poutine.
Le président français Emmanuel Macron a quant à lui annoncé lundi une réunion des alliés de Kiev, à Paris début janvier, autour des garanties de sécurité pour l'Ukraine dans le cadre d'un accord de paix avec la Russie.
Les valeurs de la défense en Europe s'affichent en rouge lundi, entre les prises de bénéfices après une année particulièrement favorable au secteur et les discussions pour trouver un accord de paix en Ukraine.
Vers 09H50 à Paris, Thales reculait de 1,53% à 225,10 euros et Dassault Aviation cédait 0,88% à 269,40 euros. Depuis le début de l'année, Thales s'est apprécié de plus de 62% et Dassault Aviation de plus de 36%.

MARCHÉ ASIATIQUE

Les bourses en ordre dispersé

Les Bourses asiatiques évoluent en ordre dispersé lundi dans des volumes d'échanges peu importants, tandis que le cours de l'argent trébuche après un nouveau record et que les prix du pétrole se raffermissent sur fond d'espoirs sur la demande chinoise.
A la Bourse de Tokyo vers 02H00 GMT, l'indice vedette Nikkei reculait de 0,41% à 50.542 points, et l'indice élargi Topix cédait 0,04% à 3.421 points.
A l'inverse, la Bourse de Séoul gagnait 1,58% et Taipei 0,54%, tandis que l'indice hongkongais Hang Seng s'adjugeait 0,73%. Sydney, en revanche, abandonnait 0,31%.
Par ailleurs, le prix de l'once d'argent chutait de 2,79% à 77,05 dollars vers 02H00 GMT, après s'être élevé en début d'échanges asiatiques à 84 dollars, un nouveau record historique.
L'argent avait dépassé vendredi le seuil symbolique des 75 dollars l'once pour la toute première fois, alors que les métaux précieux atteignent des sommets inédits en cette fin d'année, portés notamment par l'incertitude économique et géopolitique.
Mais les courtiers étaient tentés lundi à la mi-journée par quelques prises de bénéfices.
De son côté, l'or cédait 0,58% à 4.506 dollars l'once. Depuis janvier, l'or a bondi de près de 70% et l'argent de plus de 150%, des performances annuelles inédites depuis 1979.
Un dollar plus faible et l'escalade des tensions géopolitiques ont encore renforcé l'attrait des métaux précieux.
Vers 02H10 GMT, le baril de WTI nord-américain grimpait de 0,63% à 57,10 dollars et celui de Brent de la mer du Nord de 0,66% à 61,04 dollars.

ALLEMAGNE

Chute des profits et baisse de l'emploi

La conjoncture morose continue de peser lourdement sur les principales entreprises cotées allemandes. Sur les neuf premiers mois de l'année, le bénéfice avant impôts et intérêts (Ebit) des 100 plus grands groupes par chiffre d'affaires a chuté à 102 milliards d'euros, soit une baisse de 15 % par rapport à la même période de l'année précédente. C'est ce qui ressort d'une analyse du cabinet d'audit et de conseil EY, consultée par l'agence de presse allemande.

Selon ces données, plus d'une entreprise sur deux a réalisé moins de profits qu'un an auparavant. La tendance négative se poursuit donc. Il s'agit du troisième recul consécutif des bénéfices, selon le rapport.
En revanche, le chiffre d'affaires affiche, pour la première fois depuis deux ans, un léger signal positif. Le revenu total des 100 plus grands groupes a progressé de 0,6 % pour atteindre environ 1 550 milliards d'euros. Cette croissance reste toutefois inférieure au taux d'inflation actuel. Au moins, 58 % des entreprises ont vu leurs recettes augmenter.
L'expert EY Jan Brorhilker a déclaré : « 2025 a été une nouvelle année de crise pour l'économie allemande ». L'activité conjoncturelle fléchit, les conflits géopolitiques et la politique commerciale des États-Unis incitent à la prudence sur les investissements. De plus, les entreprises chinoises s'imposent de plus en plus sur le marché mondial, ce qui accroît la pression concurrentielle et les coûts. « Les entreprises industrielles allemandes très tournées vers l'exportation ont particulièrement souffert en 2025 ».

Les groupes freinent les embauches

Cette situation tendue se répercute également sur le marché du travail. Parmi les entreprises analysées, 39 ont vu leur effectif diminuer, 47 ont signalé une hausse de l'emploi. Le reste n'a pas communiqué de données. Au total, de janvier à septembre, environ 17 500 emplois ont été supprimés, soit une baisse de 0,4 % pour un total mondial d'environ 4,24 millions de salariés. Depuis 2023, le nombre total d'employés a ainsi reculé d'environ 100 000 postes. Volkswagen reste le premier employeur avec près de 633 000 salariés, devant DHL Group (environ 537 000) et Siemens (environ 318 000).
Les grandes entreprises freinent donc sur les nouvelles embauches. Les suppressions concernent surtout les fonctions administratives, notamment en Allemagne, comme l'a expliqué Brorhilker. « Nous observons aussi les effets de l'intégration croissante des technologies d'intelligence artificielle. La situation sur le marché du travail devrait rester tendue, en particulier pour les jeunes diplômés ».

PORTUGAL

Baisse des taxes foncières

Le prix du mètre carré pour l'impôt foncier IMI et l'évaluation fiscale des biens immobiliers tombera à 570 euros en 2026, une baisse qui met fin à trois années de maintien de cette valeur.
"La valeur moyenne de construction par mètre carré est fixée à 570 euros, aux fins de l'article 39 du code municipal des impôts fonciers, qui sera en vigueur en 2026", lit-on dans le décret publié au Diário da República (Journal officiel).
Selon les règles définies par le code IMI, "la valeur de base des bâtiments (Vc) correspond à la valeur moyenne de construction par mètre carré, à laquelle s'ajoute la valeur par mètre carré du terrain du bâtiment, fixée à 25 % de cette valeur". La valeur moyenne de construction est déterminée en tenant compte, notamment, "des coûts directs et indirects encourus pour la construction du bâtiment, tels que ceux liés aux matériaux, à la main-d'œuvre, à l'équipement, à l'administration, à l'énergie, aux communications et aux autres consommables".
Le prix au mètre carré de la construction est l'un des éléments qui composent la formule de calcul du système d'évaluation des propriétés urbaines et, par conséquent, la détermination de leur valeur marchande imposable (VTP), sur laquelle est appliqué le taux de l'IMI.
Bien qu'il s'agisse d'un des éléments contribuant à la détermination de la VTP des biens immobiliers, ce prix n'est pas automatiquement appliqué, car il n'est reflété que dans les nouvelles constructions ou dans les biens faisant l'objet d'une modification ou d'une reconstruction, ou à la suite d'une nouvelle évaluation.

ANNÉE RECORD POUR LES EXPORTATIONS DE DÉFENSE BRITANNIQUES

20 milliards de livres grâce à d'importants contrats avec Norvège et Turquie

Les exportations de défense du Royaume-Uni ont atteint un niveau record de 20 milliards de livres sterling (environ 23 milliards d'euros) en 2025, dépassant tous les totaux annuels précédents.
Le gouvernement britannique attribue la croissance à des partenariats et des investissements stratégiques, en particulier pour soutenir les alliés de l'OTAN.
Parmi les principales transactions, citons un contrat de 10 milliards de livres sterling (environ 11,5 milliards d'euros) pour des navires de guerre avec la Norvège et une vente d'avions de chasse à la Turquie pour un montant de 8 milliards de livres sterling (environ 9,2 milliards d'euros).
Le Royaume-Uni a atteint le chiffre record de 20 milliards de livres sterling (environ 23 milliards d'euros) d'exportations de défense en 2025, selon les données du gouvernement. Il s'agit de la valeur annuelle la plus élevée des contrats de défense depuis le début des relevés, il y a plus de quarante ans.
Le gouvernement britannique attribue ce succès à l'objectif de sa revue stratégique de défense, qui consiste à stimuler la croissance économique par des initiatives de défense tout en renforçant les alliances militaires avec les partenaires de l'OTAN dans un contexte de tensions mondiales croissantes.

Principaux contrats

Parmi les accords clés de cette année record figure un contrat de 10 milliards de livres sterling (environ 11,5 milliards d'euros) avec la Norvège pour la construction d'au moins cinq frégates de type 26. Ce contrat, considéré comme le plus important accord d'exportation de navires de guerre du Royaume-Uni à ce jour, devrait créer environ 4 000 emplois au Royaume-Uni et impliquer plus de 430 entreprises, dont un grand nombre de petits et moyens fournisseurs.
La vente de 20 avions de combat Typhoon à la Turquie, pour un montant de 8 milliards de livres sterling (environ 9,2 milliards d'euros), est une autre réalisation importante.
Cette transaction devrait soutenir environ 20 000 emplois, principalement concentrés dans le Lancashire et en Écosse, tout en renforçant le flanc sud de l'OTAN.

Croissance économique

Luke Pollard, secrétaire d'État à la Défense et à l'Industrie, a souligné l'engagement du gouvernement à faire de la défense un moteur de la croissance économique et de la sécurité nationale. Il a souligné la contribution de la frégate de type 26 à l'équipement des marines combinées pour contrer les menaces russes dans l'Atlantique Nord, tandis que la vente du Typhoon renforce les défenses méridionales de l'OTAN et soutient les emplois hautement qualifiés dans tout le Royaume-Uni. Outre les accords majeurs, les exportations supplémentaires comprennent la vente de 12 avions C-130 à la Turquie, d'une valeur de plus de 550 millions de livres sterling (environ 630,4 millions d'euros) pour les entreprises de défense britanniques telles que Marshall Aerospace Group, et l'exportation de 18 véhicules de transport militaire fabriqués par Supacat, basée dans le Devon, aux forces armées tchèques.

MAÎTRISER LES COMPTES PUBLICS SANS CROISSANCE

Le dilemme italien

Après trois ans de rigueur budgétaire saluée par les marchés, la péninsule peine à sortir d'une stagnation économique durable
Après plus de trois ans au pouvoir, la véritable victoire économique du gouvernement de Giorgia Meloni apparaît désormais clairement : la restauration de la crédibilité budgétaire de l'Italie. L'exécutif a fait du retour sous le seuil de 3% de déficit dès cette année, ainsi que de la reconquête d'un excédent primaire en 2025 et 2026, son objectif central. Cette trajectoire a été atteinte au prix d'une politique budgétaire particulièrement prudente, facilitée par l'inflation, qui a dopé les recettes et fait progresser la pression fiscale de 41,4% à 42,6% du PIB, permettant de résorber rapidement l'effort de dépense lié à la pandémie de Covid-19. Une stratégie qui devrait permettre à Rome de sortir de la procédure de déficit excessif avec un an d'avance et qui est aujourd'hui largement saluée par les marchés financiers.

FRANCE

Le ministre du Commerce salue une hausse de la consommation

Le ministre des PME et du Commerce Serge Papin a salué une hausse de la consommation des Français à Noël, portée notamment par des produits alimentaires «plus abordables», dans une interview mise en ligne dimanche par Le Parisien. «Les résultats sont plutôt bons», a-t-il estimé, notant une accélération le 24 décembre. «La journée du 24 a été plus forte que les années précédentes, en hausse de 10% sur un an».
La tendance a été particulièrement notable dans l'alimentaire, avec «une hausse de 15% à 20% de la consommation par rapport à 2024» dans certaines enseignes de la grande distribution, selon le ministre. «Compte tenu de la baisse des prix et d'une inflation maîtrisée , les produits de bouche sont plus abordables cette année», a-t-il affirmé. Le coût du panier moyen pour Noël (155 euros en 2025) a légèrement baissé par rapport à 2024, et ce, pour la deuxième année consécutive.
L'ancien patron de Système U a également rappelé sa volonté de faciliter le recours à l'intéressement pour les salariés des TPE-PME, un dispositif permettant de verser une prime sans payer de cotisations sociales et dont Serge Papin souhaiterait aussi qu'elle ne donne pas lieu au paiement d'impôt.
Actuellement, le salarié peut demander le versement immédiat de la prime, ou l'investir dans un plan d'épargne salariale, option la plus souvent plébiscitée. Le ministre des PME et du Pouvoir d'achat affirme aussi vouloir être plus ferme sur les retards de paiement en soutenant une proposition de loi pour «déplafonner les sanctions». «On a 20.000 PME en difficultés financières devant le tribunal chaque année parce qu'elles n'ont pas été payées à temps», a-t-il rappelé.

L'AVEU D'ÉCHEC CINGLANT DU COFONDATEUR DE GOOGLE SUR LES GOOGLE GLASS

"Je me prenais pour Steve Jobs"

Sergey Brin s'est récemment exprimé à l'occasion d'un événement public à l'université de Stanford. Et il est revenu sur l'énorme échec qu'ont représenté les Google Glass.

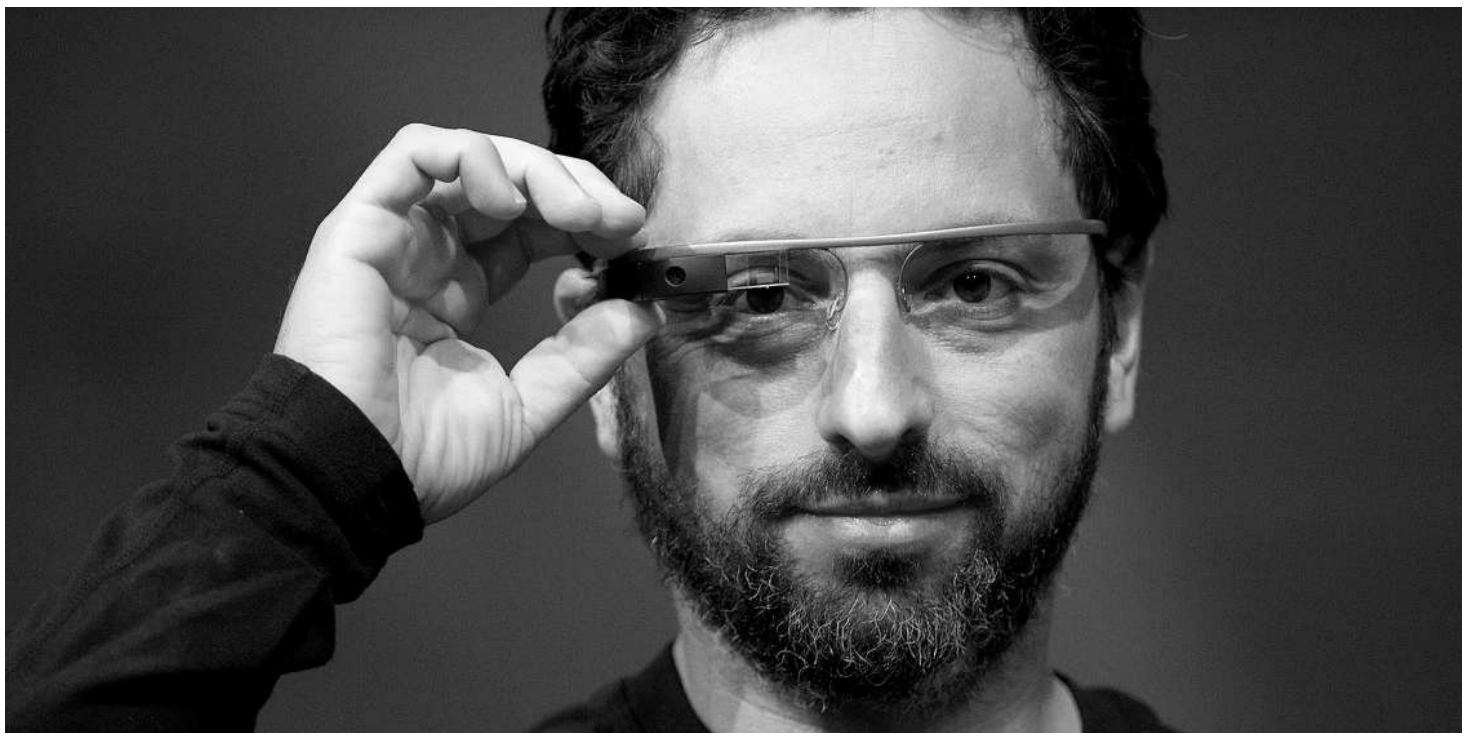

Quand on a réussi à faire naître le moteur de recherche le plus important au monde (Google, pour ceux qui ne l'avaient pas reconnu), qui a été une des quelques plateformes ayant aidé à former le web actuel, on devrait ne plus avoir à prouver grand-chose.
Ce n'est pas exactement pourtant ce qui est arrivé à l'un des cofondateurs de Google, Sergey Brin, qui a cherché à vivre un moment historique avec ses Google Glass en 2012.

Sergey Brin pensait avoir enfin son « moment iPhone »

Tout le monde se souvient de cette keynote légendaire du 9 janvier 2007, à l'occasion de laquelle Steve Jobs a présenté le tout premier iPhone. Un moment iconique, qui a marqué le public, mais aussi les autres grands acteurs de la tech. Au point que certains ont rêvé de marcher dans ses pas.
C'est le cas de Sergey Brin, fondateur avec Larry Page du moteur de recherche Google.
Dans une discussion publique avec l'université de Stanford, il a ainsi expliqué avoir été beaucoup trop vite sur le projet des Google Glass, pensant avoir trouvé avec ces lunettes connectées un équivalent aussi bouleversant que les iPhone. « En quelque sorte, j'ai pris les devants et je me suis dit : "Oh, je suis le prochain Steve Jobs, je peux créer ce truc. Ta da !" » a-t-il ainsi expliqué.

Les Google Glass, un immense flop

Résultat, il est allé beaucoup trop vite, et a présenté ces lunettes dès 2012. Un appareil considéré comme seulement à moitié fini, au design maladroit, qui avait créé un certain malaise avec sa caméra intégrée (pour des questions de vie privée) et surtout qui était sorti à un prix extrêmement élevé.
Le produit n'a donc pas vraiment trouvé sa place, et a très vite représenté un flop pour Google, qui a finalement annoncé la suspension de ses ventes en janvier 2015. « Lorsque vous avez une idée géniale pour un nouvel appareil portable, peaufinez-la vraiment avant de vous lancer dans une cascade spectaculaire impliquant du parachutisme et des dirigeables » a résumé Sergey Brin, pour qui il s'agit du meilleur conseil qu'il puisse donner à de jeunes entrepreneurs.

CES PUCES IA VONT FAIRE LA CONCURRENCE À NVIDIA DANS LE MONDE ENTIER

Huawei quitte le marché domestique

Le géant chinois ne se contente plus de jouer à domicile et déploie une stratégie audacieuse pour écouler ses processeurs Ascend hors de Chine. Une offensive qui prouve que les sanctions américaines, loin d'étouffer la concurrence, ont peut-être réveillé un rival inattendu.
Pendant que NVIDIA savoure sa quasi-hégémonie mondiale avec plus de 80% du marché, Huawei s'active en coulisses pour jouer les trouble-fêtes. Le constructeur, habitué aux vents contraires venus de Washington, change son fusil d'épaule et vise désormais les marchés émergents du Golfe et d'Asie du Sud-Est. L'objectif est clair : séduire les nations riches en capitaux mais nerveuses face aux restrictions américaines. Cette manœuvre dessine une nouvelle carte technologique où la performance pure compte parfois moins que la disponibilité immédiate du matériel.

Pourquoi Huawei vide ses greniers au Moyen-Orient

Huawei fait preuve d'un pragmatisme redoutable en transformant ses vieux stocks en opportunité diplomatique. L'entreprise cible spécifiquement l'Arabie Saoudite, les Émirats arabes unis et la Thaïlande avec ses puces Ascend 910B, une génération qui n'est certes pas la plus récente, mais qui a le mérite d'être disponible immédiatement.
C'est une aubaine pour ces pays qui, bien qu'ayant déjà sécurisé des stocks chez NVIDIA, cherchent à diversifier leurs alliances pour ne pas dépendre du bon vouloir de l'Oncle Sam.
Le tour de passe-passe est habile. Huawei dispose d'un trésor de guerre estimé à près de 3 millions de matrices électroniques accumulées avant le durcissement des sanctions. Plutôt que de laisser ces composants prendre la poussière, le groupe les écoule massivement pour financer sa R&D. Et pour les clients exigeant le dernier cri, comme la puce Ascend 910C, Huawei a trouvé la parade : un accès à distance via le cloud. Les clients ne possèdent pas physiquement les puces (ce qui contourne l'embargo), mais ils en louent la puissance de calcul depuis des serveurs basés en Chine. Une location longue durée qui permet à Huawei de garder la main sur sa technologie la plus sensible tout en facturant le service au prix fort.

L'arme secrète qui fait grimper la facture d'électricité

NVIDIA a beau jeu de regarder de haut ses concurrents, la firme au caméléon a fini par admettre que la compétition devenait sérieuse. Et pour cause, Huawei ne joue pas la carte de la finesse, mais celle de la force brute. Son système CloudMatrix 384, une grappe massive de processeurs interconnectés, affiche des performances théoriques décoiffantes de 300 pétaflops, dépassant sur le papier certaines solutions américaines.
Mais il y a un hic de taille qui ferait pâlir n'importe quel responsable RSE. Pour atteindre cette puissance, l'architecture chinoise consomme l'énergie avec la voracité d'une ville moyenne. Le système engloutit plus du double de l'électricité nécessaire à une machine NVIDIA équivalente pour effectuer le même travail. En Chine, où le kilowatt-heure reste abordable, ce détail passe encore, mais il risque de faire tiquer les clients internationaux soucieux de leur facture électrique.
Huawei compense ce manque d'efficacité par une intégration verticale agressive. En s'appuyant sur le fondeur local SMIC, la production des puces de nouvelle génération s'accélère, passant d'un demi-million d'unités en 2024 à plus de 800 000 pour 2025. C'est encore loin des volumes de NVIDIA, qui accapare la majorité des tranches de silicium mondiales, mais la machine est lancée. La fragmentation du marché est désormais une réalité : d'un côté le bloc occidental sous pavillon NVIDIA, de l'autre une alternative chinoise gourmande mais résiliente, prête à ramasser toutes les miettes laissées par les sanctions américaines.
La tentative de Huawei de s'imposer hors de ses frontières ressemble à un pari risqué mais calculé. Si ses puces ne brillent pas par leur sobriété énergétique, elles offrent une bouée de sauvetage politique aux pays refusant l'alignement total sur les standards américains.

OpenAI : le poste le plus stressant de l'IA est à nouveau vacant

Le siège le plus brûlant de la Silicon Valley est de nouveau vide et cherche son prochain occupant pour un salaire qui donne le vertige. Mais derrière les paillettes du chèque se cache une réalité bien moins glamour faite de pression constante et de responsabilités écrasantes.
Il faut avoir les nerfs solides pour travailler chez le créateur de ChatGPT en ce moment. Alors que l'entreprise continue de dominer le paysage technologique, un poste clé reste désespérément vacant : celui de responsable de la Preparedness, ce département chargé de prédire comment l'intelligence artificielle pourrait un jour dérailler. Sam Altman lui-même ne s'en cache pas et prévient les candidats que la fonction est tout sauf une sinécure. Le futur élu devra plonger immédiatement dans le grand bain, ou plutôt dans la fosse aux lions, pour tenter de dompter une technologie qui évolue parfois plus vite que ses propres créateurs ne le prévoient.

Un demi-million pour jouer aux chaises musicales

L'offre d'emploi a de quoi faire tourner les têtes. OpenAI propose un salaire de base de 555 000 dollars, sans compter les généreuses options d'achat d'actions qui accompagnent généralement ce type de responsabilités . Une somme coquette qui pourrait laisser penser que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. Pourtant, la stabilité n'est pas vraiment le point fort de ce département. Il suffit de regarder l'historique récent pour comprendre que le fauteuil est peut-être éjectable.
La valse des directeurs a de quoi donner le tournis. Aleksander Madry, figure respectée du domaine, a été poliment réassigné à des tâches de recherche plus classiques dès juillet 2024, laissant sa place à un duo composé de Joaquin Quinonero Candela et Lilian Weng. L'histoire aurait pu s'arrêter là, mais le scénario s'est répété. Weng a rapidement quitté le navire, et Quinonero Candela a préféré s'éloigner de la gestion des risques pour s'occuper du recrutement. On peut légitimement se demander pourquoi personne ne semble vouloir s'accrocher à ce poste pourtant si prestigieux. Peut-être est-ce parce que la mission consiste à valider ou bloquer des technologies sur lesquelles l'entreprise mise tout son avenir économique.

Quand la sécurité craque sous la pression

Si le poste est si stressant, c'est aussi parce que les enjeux ont largement dépassé la simple théorie. Le futur directeur ne devra pas seulement remplir des tableaux Excel sur des risques hypothétiques, mais affronter des drames bien réels. L'année 2025 a été marquée par des affaires tragiques qui ont terni l'image de l'assistant virtuel. La famille du jeune Adam Raine a ainsi porté l'affaire devant les tribunaux après le suicide de l'adolescent, pointant du doigt les conversations troublantes qu'il entretenait avec le robot conversationnel.
Ces événements ont forcé OpenAI à admettre une réalité dérangeante : une fraction de ses utilisateurs, soit potentiellement des centaines de milliers de personnes, montre des signes de détresse psychologique grave face à l'écran. Le fameux cadre de sécurité, ou Preparedness Framework, censé agir comme un garde-fou, montre ici ses limites. Il tolère par exemple un niveau de risque « moyen » pour le déploiement de nouveaux modèles, une définition qui englobe tout de même la possibilité de causer des dégâts matériels colossaux ou d'entraîner des pertes humaines. Autant dire que la tâche qui attend la nouvelle recrue tient davantage du funambulisme sans filet que de la gestion administrative tranquille. Entre la pression des régulateurs qui demandent des comptes et la nécessité de ne pas brider l'évolution technologique, il faudra un sacré talent diplomatique pour ne pas finir comme les prédécesseurs : vers la sortie.

EN 2025

Une Skoda a fait trembler Tesla

Alors que l'Allemagne a obtenu un sursis pour le moteur thermique, ses constructeurs dominent paradoxalement le marché électrique européen. Porté par la maturité de la plateforme MEB, le groupe Volkswagen bouscule l'hégémonie de Tesla. Symbole de cette offensive, le Skoda Elroq s'impose comme le succès que la "Tesla Model 2" n'a jamais été, grimpant à la deuxième place des ventes. Entre l'insolente santé de BMW et la chute brutale de Volvo, découvrez le paysage de l'électrique se redessine en 2025, et la métamorphose devrait être encore plus grande en 2026.

Les Allemands ont obtenu un petit gain de cause dans le dossier de la fin du thermique avec un assouplissement plus ou moins bien vu par l'industrie automobile à l'horizon 2035. L'argument des Allemands étant de dire que le marché de l'électrique n'est pas mature et qu'ils auraient du mal à en écouler des volumes suffisants pour rentrer dans les clous fixés par l'UE. Mais si les volumes n'y sont pas encore, les parts de marché sont bel et bien là. Les Allemands, qui n'entend pas miser pour l'instant sur le tout électrique, sont pourtant désormais en position de force en Europe. Tout particulièrement le groupe Volkswagen. Qui l'aurait cru, surtout à l'époque du lancement très compliqué de la Volkswagen ID.3 et ses nombreux bugs ! Pourtant, la plateforme MEB a bien évolué et les clients sont au rendez-vous. Tout particulièrement sur une certaine Skoda dérivée de l'ID.3 qui démarre très fort.

La Skoda qui bouscule Tesla en Europe

Les Volkswagen ID.3 et ID.4 n'étaient jamais totalement parvenu à venir discuter l'hégémonie de Tesla en Europe dans une période post-covid qui, il est vrai, a particulièrement souri au constructeur américain chez nous. Lequel a fait de son Model Y la meilleure vente du Vieux Continent toute motorisation confondue en 2023. Une prouesse qui ne devrait pas se reproduire de sitôt.

Le Model Y a perdu un peu plus de 30 % de ventes sur les 11 premiers mois de l'année en Europe et si le marché global de l'électrique a progressé (+ 27 % sur la même période), c'est parce que les clients Model Y sont allés ailleurs. Plus précisément chez les marques du groupe Volkswagen qui occupent désormais une bonne partie du Top 10 des ventes de voitures électriques en Europe. Les débuts des ID.3 et ID.4 semblent bien lointains, et le Skoda Elroq est désormais propulsé à la deuxième place, profitant des désertions de clients Tesla vers la concurrence qui commence à se montrer de plus en plus menaçante.

Le Skoda Elroq, la Tesla Model 2 qui n'a jamais existé ?

Relativement compact au regard des standards actuels (4,48 mètres), moins clivant sur le plan du style qu'une ID.3 et tout aussi capable sur le plan de l'autonomie avec sa grande batterie, le Skoda Elroq propose finalement ce qu'aurait dû être la Tesla Model 2 qui n'a jamais existé. Une électrique compacte, à hayon, proposée à des tarifs plutôt compétitifs et qui répond à des besoins très actuels en matière de carrosserie et volumes à bord. Chez Tesla, la Model 3, plus efficiente en matière d'autonomie, est beaucoup plus grande et encombrante, mais aussi dépourvue d'un pratique hayon. C'est le Model Y qui remplit ce rôle mais avec là aussi un gabarit très américain. Il leur reste, bien sûr, le réseau Superchargeur comme gros avantage. Certes, le Model Y reste très loin devant (46 000 unités d'avance sur le Skoda Elroq) mais la progression du SUV tchèque est fulgurante et il pourrait bien se rapprocher de la première place en 2026.

Chez Volvo, l'EX30 dans le dur

Deux constructeurs premium ont trouvé la recette cette année chez les électriques : BMW avec son iX1 qui reste au sommet du Top 10 et un surprenant Audi Q6 e-tron déjà classé troisième avec 42 000 ventes entre janvier et novembre. En revanche, c'est la dégringolade pour le Volvo EX30 encore deuxième mais probablement plus pour très longtemps puisque ses ventes ont chuté de 40 % en 2025 sur le Vieux Continent. Le SUV suédois paye probablement la rivalité avec des modèles qui affichent parfois des loyers exceptionnellement bas, comme l'iX1. Mais cette agressivité commerciale sera-t-elle encore tenable longtemps pour BMW ? Les retours de location d'iX1 seront instructifs, car avec des leasing aussi compétitifs, nul doute que BMW joue avec le feu.

Un illustre constructeur italien de motos prépare un moteur inspiré des VR5 de Volkswagen

C'est une annonce qui était passée un peu sous les radars, pourtant, elle est inattendue et explore une voie que peu de constructeurs osent. En effet, MV Agusta a présenté un moteur à l'architecture pour le moins inhabituelle, loin des quatre-cylindres et V4 plus classiques.

Pensé comme une base technique pour plusieurs modèles futurs, ce bloc mise sur la compacité et l'efficience plutôt que sur les solutions à la mode. Derrière l'effet d'annonce, il soulève aussi de nombreuses questions techniques et industrielles qui pourraient bien redessiner l'avenir de la marque.

MV Agusta a créé la surprise en dévoilant un moteur à contre-courant de toutes les tendances actuelles.

Son nom : VR5 Cinque Cilindri. Un cinq-cylindres, certes, mais ni en ligne ni en V classique. Ici, trois cylindres prennent place à l'avant, deux à l'arrière, réunis sous une seule culasse dans une architecture dite "carrée" ou "quadrato".

Si cette configuration rappelle les blocs VR de Volkswagen, elle transposée pour la première fois à l'échelle d'une moto de série. Par la voie de Hubert Trunkenpolz, patron de la marque, cette architecture pourrait être utiliser comme base technique pour plusieurs familles de modèles (roadster, sportive, routière) et sans recours à l'hybridation.

5 cylindres MV Agusta, l'audace à l'italienne

Sur le plan purement technique, le VR5 se distingue d'abord par sa compacité. Annoncé à 60 kg, il se veut à la fois plus étroit et plus court qu'un quatre-cylindres en ligne ou qu'un V4. Les choix d'architecture vont dans le même sens : pompes à eau et à huile électriques pour limiter les pertes mécaniques à causes des chaines et autres pignons qui grignotent l'efficience mécanique. Aussi, sous la culasse s'animent trois arbres à cames, un central pour l'admission et deux latéraux pour l'échappement.

Un ensemble tout de même assez complexe, pensé avant tout pour optimiser l'encombrement et le rendement.

MV Agusta présente ce VR5 comme une plateforme modulaire, déclinable de 850 à 1 150 cm³. Dans sa configuration la plus performante, le constructeur évoque une puissance dépassant les 240 chevaux à plus de 16 000 tr/min, assortie de 135 Nm de couple à 8 500 tr/min, le tout sans distribution variable.

L'ordre d'allumage spécifique aux cinq cylindres (1-2-4-5-3) est censé garantir une montée en régime progressive, tandis que la géométrie carrée doit contribuer à limiter les vibrations.

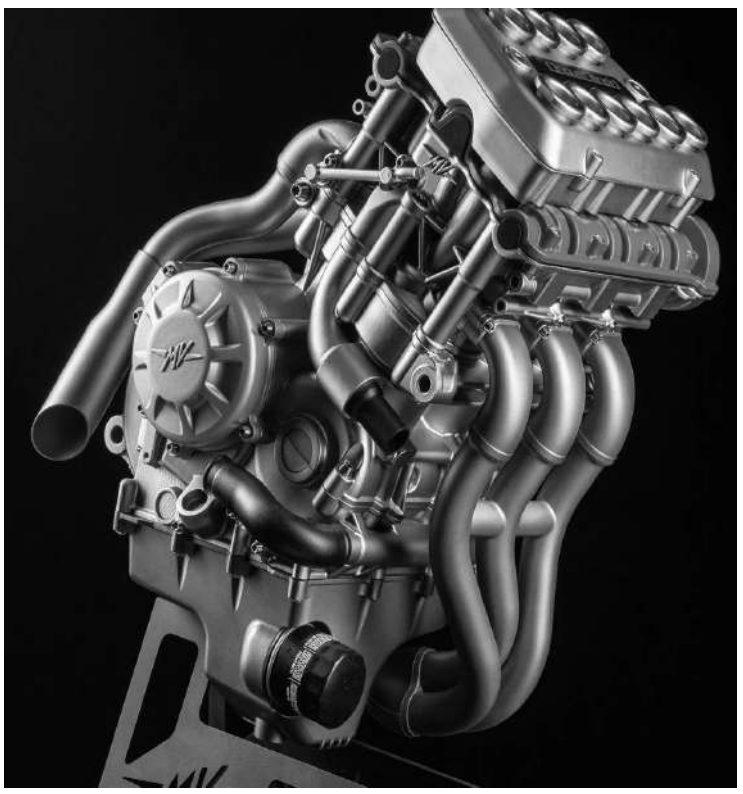

Une architecture rare

À ce stade, ces chiffres placeraient le VR5 au-dessus de références bien établies comme la Ducati Panigale V4R (218 ch) ou la BMW S 1000 RR (210 ch) tout en restant loin du cas très particulier de la Kawasaki Ninja H2R (326 ch). Reste toutefois à voir comment ces performances se traduiront sur une machine de série, avec les contraintes d'homologation et d'usage réel que cela implique.

Les cinq-cylindres n'ont jamais été monnaie courante en moto. L'exemple le plus célèbre reste la Honda RC211V, V5 de Grand Prix qui a dominé le début des années 2000 avec Valentino Rossi. Avec un cylindre de plus et sur une moto de route, on pourra citer aussi la Horex VR6, magnifique roadster dont le 6 cylindres en V de 1218 cm3 développait 161 ch pour 131 Nm de couple. Et à l'inverse, avec un cylindre de moins cette fois on ne fera pas l'impasse sur les 4 cylindres deux-temps en carré de la Suzuki RG500. En tout cas MV Agusta prend un parti technique singulier, sans véritable équivalent actuel.

Reste que l'une des questions principales concerne l'équilibre mécanique. Le cinquième cylindre pourrait théoriquement perturber l'annulation des forces gyroscopiques propre aux 4 cylindres en carré. À Varese, on assure que simulations numériques et essais au banc ont permis de valider une solution stable, offrant à la fois douceur de fonctionnement et caractère explosif. La production n'est pas attendue avant quelques années mais entre ce VR5 et le futur Honda V3 à compresseur électrique, on se dit parfois qu'heureusement la moto est encore là pour faire vibrer (et rêver ?) encore au niveau mécanique.

Mots fléchés

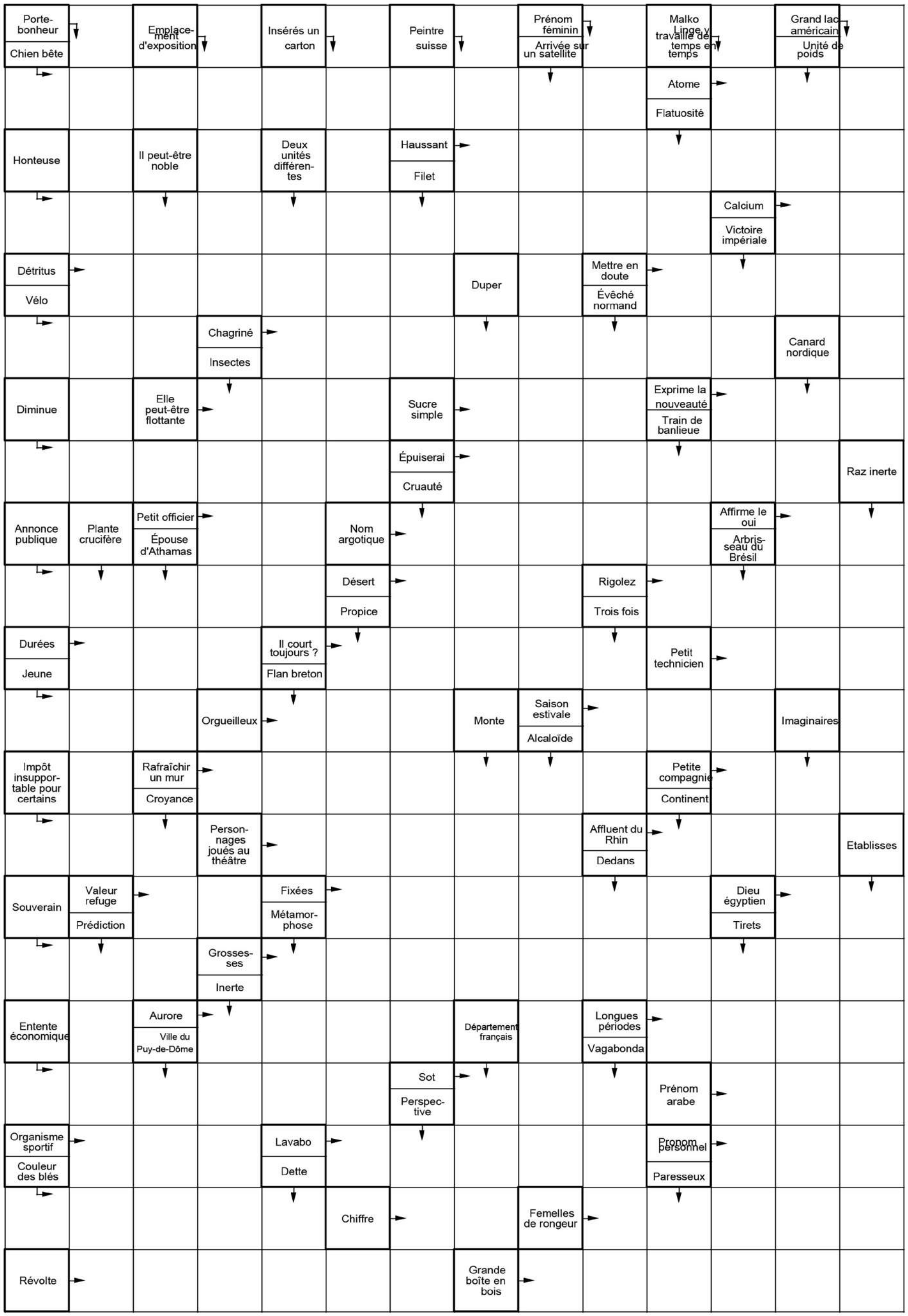

Les Enjeux Eco
Quotidien national de l'économie
Mardi 30 décembre 2025 http:www.lesenjeuxeco.dz

PÉTROLE

Le Brent monte à près de 62 dollars

Le prix du pétrole était en hausse lundi en cours d'échanges, dans un marché toujours focalisé sur les tensions géopolitiques. Vers midi, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en février, prenait 2,03% à 61,87 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison le même mois, gagnait 2,17% à 57,97 dollars.

MÉTAUX PRÉCIEUX

L'or en repli après des records

Les prix de l'or ont reculé lundi à cause de prises de bénéfices avant la fin de l'année, alors que l'argent, dont le cours a bondi cette année, ont chuté après un nouveau record à l'ouverture. L'once d'or perdait 1,38% à 4.440,8 dollars après avoir touché un plus haut vendredi à 4.592,92 dollars. L'once d'argent s'échangeait elle à 75,64 dollars, en baisse de 4,58% par rapport à la clôture de vendredi. Le cours de l'argent a augmenté de plus de 160% depuis le début de l'année, bien plus encore que la hausse déjà très impressionnante de l'or, dont le cours a progressé de près de 70% sur la même période.

CONSEIL DES MINISTRES

Le projet de loi organique relatif aux partis politiques approuvé

Le Conseil des ministres a approuvé, dimanche, lors de sa réunion présidée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le projet de loi organique relatif aux partis politiques, a indiqué un communiqué du Conseil des ministres.
Le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi organique relatif aux partis politiques, "après validation des amendements proposés, demandés par les partis politiques", précise le communiqué.
A cet égard, le président de la République a affirmé que "ces amendements visent, dans leur ensemble, à assurer la complétude de cette loi, considérée comme l'une des plus démocratiques".
Le président de la République a "félicité la famille politique algérienne pour ce nouvel acquis qui vient renforcer le paysage démocratique algérien", souligne le communiqué.(APS)
58801/162/362 Par ailleurs, le président de la République a ordonné de revoir et d'examiner plus attentivement les amendements de la loi organique relative au régime électoral, indique un communiqué du Conseil des ministres.
Concernant la loi organique relative au régime électoral, "le président de la République a ordonné de revoir et d'examiner plus attentivement les amendements, étant donné qu'ils revêtent un caractère purement technique", précise le communiqué. Le président de la République a également enjoint de "faire la part entre les aspects formels et les aspects substantiels de ces amendements", ajoute la même source.

PLAN NATIONAL CANCER 2015–2019

Les constats de la Cour des comptes

Par Adem A.

Premier du genre en Algérie, le Plan national cancer (PNC) 2015–2019 a été conçu comme un cadre stratégique global visant à réduire durablement la mortalité et la morbidité liées au cancer. Structuré autour de huit axes stratégiques, soixante actions et 239 mesures, il entendait agir simultanément sur la prévention, le dépistage, l'amélioration de la prise en charge, le développement des ressources humaines, la recherche et le renforcement de la gouvernance.
L'évaluation menée par la Cour des comptes dans son rapport annuel 2025 met en évidence des avancées tangibles, mais aussi des insuffisances notables ayant limité l'atteinte des objectifs initiaux.
Le rapport reconnaît que « les efforts déployés par l'État dans la lutte contre le cancer sont considérables », notamment à travers un investissement massif dans les infrastructures et les équipements. La création et la mise en service des centres de lutte contre le cancer (CLCC) constituaient un levier majeur pour réduire les inégalités territoriales d'accès aux soins. Ainsi, le nombre de CLCC est passé de trois en 2013 à quinze en 2025, avec cinq autres centres en cours de réalisation, traduisant une volonté de renforcer le maillage sanitaire national et de désengorger les structures hospitalières classiques. Le plan a également permis des progrès dans l'organisation de la prise en charge thérapeutique, avec l'introduction progressive de référentiels nationaux de traitement et le renforcement des compétences médicales spécialisées. La Cour souligne l'effort consenti dans la formation des oncologues, radiothérapeutes et personnels paramédicaux pour accompagner la montée en puissance des nouvelles infrastructures. Sur le plan de l'information sanitaire, un progrès significatif est constaté. Les registres du cancer couvrent aujourd'hui plus de 97 % de la population, fournissant des données épidémiologiques fiables pour l'aide à la décision publique. Pourtant, ces acquis demeurent partiels et inégalement consolidés. L'évaluation conclut que « dans plusieurs domaines clés, la majorité des mesures préconisées n'ont pas connu de mise en œuvre effective ». Le PNC accordait pourtant une place centrale à la prévention et au dépistage précoce, notamment pour les cancers du sein, du col de l'utérus et du côlon. Or, les programmes de dépistage organisé sont restés limités, insuffisamment structurés et inégalement déployés à l'échelle nationale, réduisant leur impact sur la détection précoce et la survie des patients. La lutte contre les facteurs de risque, en particulier le tabagisme, reste également en deçà des attentes. Malgré les orientations prévues par le PNC en matière de prévention primaire et de sensibilisation, la mise en œuvre effective des mesures réglementaires et éducatives est restée fragmentée, limitant l'effet des investissements dans le volet curatif.
La Cour met enfin l'accent sur les faiblesses de gouvernance du plan. Elle souligne que « l'atteinte des objectifs du PNC requiert des améliorations dans le pilotage et le suivi de sa mise en œuvre », notamment à travers une meilleure coordination intersectorielle. Le plan prévoyait une approche intégrée associant santé, éducation, communication et société civile, mais cette synergie n'a pas toujours été pleinement opérationnelle, affectant la continuité de la chaîne de soins, de la prévention jusqu'au suivi post-thérapeutique.
Le rapport conclut que le Plan national cancer a constitué une avancée structurante dans la politique de santé publique en Algérie, en posant les bases d'un système oncologique plus étoffé et mieux équipé. Toutefois, il n'a pas permis d'atteindre l'ensemble de ses objectifs stratégiques, en raison d'un déséquilibre entre l'investissement matériel et l'effort organisationnel. La Cour appelle ainsi à capitaliser sur les enseignements du PNC 2015–2019 pour refonder les futures politiques oncologiques sur une approche plus intégrée, mettant l'accent sur la prévention, le dépistage précoce, la gouvernance et l'évaluation continue des résultats.

OPÉRATIONS BOURSIÈRES

La BNA lance sa plateforme numérique

La Banque nationale d'Algérie (BNA) a annoncé, hier dans un communiqué, le lancement d'une plateforme numérique permettant à ses clients de réaliser les opérations boursières, à distance.
Cette plateforme, baptisée "Bourse Connect", facilite "la passation d'ordres d'achat et de vente de titres cotés en bourse", selon le communiqué précisant que "le service est disponible dans le cadre de l'activité conventionnelle et/ou islamique de la banque, garantissant une flexibilité optimale pour les différents profils d'investisseurs".
Ainsi, les clients peuvent désormais effectuer leurs transactions boursières "en toute sécurité" depuis leur espace e-banking sur internet ou via l'application mobile BN@tic, ajoute la même source soulignant que ce nouveau service est destinée à la fois aux personnes physiques et aux personnes morales de la Banque.
Outre la passation d'ordres d'achat et de vente des titres cotés en bourse, ce nouveau service permet également de consulter les titres cotés, de suivre l'état d'exécution de leurs ordres en temps réel, de télécharger le bordereau d'ordre et l'état d'exécution des ordres sous format PDF ainsi que de recevoir des notifications concernant l'état d'exécution de leurs ordres.
Pour en bénéficier, le client doit se connecter à l'espace e-banking ou à l'application BN@tic, saisir et simuler l'ordre d'achat ou de vente, le valider via une signature électronique, télécharger le bordereau et suivre l'état de l'ordre, est-il expliqué dans le communiqué.
Selon la même source, le client doit être abonné au service e-banking en Pack "Net+", disposer d'un compte en espèces avec une provision suffisante, avoir un compte-titres pour l'inscription des titres achetés ou vendus, utiliser le service de signature à double facteur pour garantir la sécurité des transactions.
"Avec ce service, la BNA offre à ses clients la possibilité de gérer leurs portefeuilles boursiers à tout moment et en toute sécurité, tout en bénéficiant de l'expertise et de l'infrastructure de leur Banque", conclut la même source.

TIPASA

Sortie de promotions d'officiers à l'Ecole nationale des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaa, a présidé, hier, une cérémonie de sortie de promotions d'officiers et d'agents de réinsertion à l'Ecole nationale des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire (ENFAP) de Koléa, dans la wilaya de Tipasa. Outre le ministre de la Justice, garde des Sceaux, étaient présents à la cérémonie: la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nassima Arhab, le secrétaire général du gouvernement, Yahia Boukhari, ainsi que d'autres hauts responsables de l'Etat. La première promotion de 55 officiers principaux chargés de la rééducation a obtenu son diplôme de l'Ecole nationale des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire.
A l'occasion de cette cérémonie annuelle, qui couronne un parcours de formation professionnel et de haut niveau, ont également été diplômés la 30e promotion d'officiers de rééducation, composée de 88 officiers, et la 39e promotion d'agents de rééducation, composée de 1529 agents. Une promotion de cadres ayant le grade de lieutenant pour la direction de la justice militaire a également été diplômée, dans le cadre d'accords de coopération entre les ministères de la Justice et de la Défense nationale, a expliqué le directeur de l'école, Ramzi Azzam. Le directeur de l'école a déclaré que les programmes pédagogiques étaient en phase avec les programmes de réinsertion mis en œuvre dans les établissements pénitentiaires, ainsi qu'avec les exigences de la politique de réinsertion des détenus. Il a également souligné le haut niveau des encadreurs chargés de la mise en œuvre de ces programmes, qui sont des cadres et des formateurs ayant reçu une formation dans divers domaines à l'intérieur et à l'extérieur du pays. M. Azzam a souligné que la formation dispensée à l'ENFAP comprenait un volet théorique et un volet pratique, et permettait aux diplômés d'exercer leurs fonctions avec professionnalisme et compétence, dans le respect des droits humains, une fois qu'ils auraient rejoint leurs institutions, les invitant à œuvrer à la mise en œuvre "efficace et efficiente" de la politique de réinsertion.